

UNNIVERSITÉ ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



L'Excellence, Ma Référence

U.F.R DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

MÉMOIRE DE FIN DE CYCLE DE MASTER EN POLITIQUES PUBLIQUES ET DÉVELOPPEMENT

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NEMA 2 (ZIGUINCHOR)

Présenté par :

Malamine DIEDHIOU

Sous la direction de :

Professeur Fatoumata HANE

Composition du jury :

Professeur Fatoumata HANE, maître de conférences, directrice de mémoire

Docteur Jean Alain GOUDIABY, maître-assistant, examinateur

Professeur Benoît TINE, maître de conférences, président du jury

Docteur Mamadou Aguibou DIALLO, maître-assistant, examinateur

ANNEE UNIVERSITAIRE
2020/2021

DÉDICACES

- *Nous commençons d'abord par dédier ce travail à notre famille, particulièrement à notre très chère mère. Une femme qui n'a jamais cessé de croire en nous et de nous encourager malgré les difficultés.*

- *A notre tante Mariama MANE qui ne manque jamais de nous apporter un soutien affectif et moral.*

- *A oncle Moussa DIEDHIOU*

- *A Abdou Popo DIEME*

- *A Salif DIEDHIOU*

- *A Ndeye Khady MBENGUE*

Nos pensées vont à l'endroit de notre maman Ndeye DIAWARA, seul Allah pourra vous récompenser à la hauteur de vos actes. Que la terre vous soit légère. Vous serez à jamais dans nos cœurs chère maman.

A ces deux filles, mes sœurs :

- *A Adjil COLY*

- *A Ndeye Ndoumbé GUEYE*

REMERCIEMENTS

- *Mise à part le tout puissant, le créateur du ciel et de la terre, quoi de plus important que la famille ? Donc nous rendons grâce à Allah.*
- *Les recherches présentées dans ce mémoire n'auraient pas pu être menées à bien sans le concours de certaines personnes qui nous ont aidées, guidées, soutenues et encouragées dans cette recherche.*
- *Nous tenons particulièrement à remercier le Professeur Fatoumata HANE notre directrice de mémoire pour non seulement sa disponibilité, sa rigueur et son professionnalisme dans l'accompagnement mais aussi pour avoir été plus que notre Directrice à des moments difficiles de notre parcours.*
- *Nous voudrions témoigner notre profonde gratitude à Narcisse DIATTA pour nous avoir apporté un soutien sans relâche dans la rédaction de ce mémoire.*
- *Mamadou Diallo pour le soutien et les conseils, un ami au vrai sens du terme.*

Nos sincères remerciements à :

- *Tout le personnel de l'Université Assane SECK de Ziguinchor en général et tout particulièrement les professeurs du département de Sociologie.*
- *Monsieur Ibrahima TOUNKARA pour sa générosité et les efforts consentis dans le cadre de ce travail.*
- *A toutes les personnes et structures qui ont accepté de participer à nos entretiens et ceux qui ont accepté notre questionnaire.*

SOMMAIRE

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	IV
INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE	5
CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE.....	5
DEUXIÈME PARTIE	41
ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....	41
BIBLIOGRAPHIE :	67
TABLE DES MATIÈRES.....	72

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

ASECNA : Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar

AMA : Agence des Musulmans d’Afrique

AEMO : Action Educative en Milieu Ouvert

BIT : Bureau International du Travail

CIDE : Convention Relative aux Droit de l’Enfant

CPA : Centre de Premier Accueil

CUPE : Comité du Quartier pour la protection de l’enfance à Néma 2

EJT : enfants et jeunes travailleurs

FAP : Future Au Présent

OIT : Organisation Internationale du travail

UNICEF : Fond des Nations Unies pour l’Enfance

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l’Education, la Science et la Culture

✓ **Glossaires**

Nana : Feuilles de menthes

Kinkéliba : Tisane locale

Made : Saba sénégalais

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

Résumé :

Le travail des enfants est un phénomène qui existe dans les différents continents du monde. Cependant, l'Afrique est le continent le plus touché. Le Sénégal n'est pas épargné par ce phénomène. Malgré les législations portant sur l'élimination du travail des enfants, ce phénomène ne cesse de s'accroître. L'objectif de cette recherche est principalement de chercher à déterminer la place de la contribution des enfants travailleurs aux dépenses quotidiennes des familles à Néma II, quartier périphérique de Ziguinchor. Les données recueillies par le questionnaire, l'observation et ainsi que les entretiens permettent de saisir les logiques qui sous-tendent le travail des enfants mais aussi le poids de cette contribution dans les dépenses familiales. Les résultats montrent que la participation des enfants répond plus à des logiques de survie pour les familles. Ce qui n'est pas sans conséquences sur la vie, la sécurité et sur la scolarité des enfants.

Mots clés : enfant, enfants travailleurs, famille, contribution économique

Summary :

Child labor is a phenomenon that exists in the different continents of the world. However, Africa is the most affected continent. Senegal is not spared by this phenomenon. Despite legislation on the elimination of child labor, this phenomenon continues to grow. The objective of this research is mainly to seek to determine the place of the contribution of working children to the daily expenses of families in Néma II, a peripheral district of Ziguinchor. The data collected by the questionnaire, the observation and as well as the interviews make it possible to understand the logics which underlie the work of the children but also the weight of this contribution in the family expenses. The results show that the participation of children responds more to logics of survival for families. This is not without consequences on the life, safety and education of children.

Keywords : child, working children, economic contribution

INTRODUCTION

« Le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, l'envi et le besoin »

Mais est-ce pour autant, que l'enfant est tenu de travailler ? Si celui-ci fait référence à tout travail ou activité qui les prive de leur enfance. En effet, le fait de travailler à l'âge où il devrait être éduqué n'est pas sans conséquence. Le travail des enfants peut entraver la scolarité, compromettre leurs santés et leur développement et influencer le type d'activités et le niveau de vie auxquels ces enfants auront accès à l'âge adulte selon Diallo Y (2008 : 16).

La question du travail des enfants reste une préoccupation dans les différents continents du monde. En Europe, en Amérique, en Asie, en Océanie et en Afrique, partout on voit des enfants se mettre au travail à un âge précoce dans des conditions souvent difficiles, à de longues heures et exploités par ceux qui les emploient. Ces enfants subissent toute sorte d'exploitation : travail forcé, servitude pour dette, servage, prostitution, pornographie, etc. En effet, Sarr S (2005 : 2) affirme que : « *si le travail est en soi une nécessité et une forme d'épanouissement de l'être humain, le travail des enfants est une atteinte à leurs droits les plus élémentaires ; certaines conditions frisent l'esclavage. Le travail est une atteinte à la dignité humaine* ».

En Afrique traditionnelle (en Afrique subsaharienne par exemple), le travail des enfants était perçu comme un moyen de socialisation et d'éducation. Les enfants participaient aux travaux agricoles et ménagers de la famille. Car ils (travaux agricoles et ménagers) traduisent une volonté d'éducation et de formation visant à préparer l'enfant à la future vie d'adulte. Ce qui devait donner à ce dernier une conscience de sa valeur. Pour le jeune garçon, ces travaux devaient lui permettre d'acquérir endurance physique et émotionnelle. Pour la jeune fille, c'était une manière de la préparer au futur rôle d'épouse et de mère Y. Diallo (2008 : 2).

Mais avec la crise des années trente, le choc pétrolier et entre autres, on assiste à des changements. Les petits entrepreneurs du secteur formel sous l'impact de la crise se tournent de plus en plus vers le secteur informel. Le travail des enfants également dans cet ordre change de forme. Ils sont plus dans les métiers de la rue, de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, du travail domestique, dans la servitude, dans le travail militaire, etc. J. Fisette et M. Salmi (1970 :357).

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

Ainsi, au vue de sa complexité, le travail des enfants appelle à un effort d'analyse spécifique afin de trouver des explications à ce phénomène. C'est pourquoi plusieurs acteurs se sont prononcés sur cette problématique. Des économistes, des journalistes, des experts au développement, des politiques, des sociologues, la société civile entre autres mettaient en avant des réflexions sur cette exploitation éhontée des enfants. Dans cette logique, nous nous appuyons sur les propos de Diop. R.A (2010 : 17) qui affirme que : « *le travail des enfants et des adolescents apparait comme un phénomène présentant autant d'intérêt pour le sociologue, l'anthropologue, le psychologue* ».

En effet, dans les années 1970, l'Afrique est secouée par des crises économiques. Il s'agit entres autres ; de déficit budgétaire et commercial, d'une économie flottante et pratiquement mise à genou, pour ne citer que cela d'après J. Fissette et M. Salmi, (1970 : 350). A ces crises économiques, les pays africains, sont confrontés aux politiques d'ajustement structurelles¹. Les exigences des politiques d'Ajustements Structurelles ont entraîné des révisions à la baisse de certains programmes sociaux, et bien sûr de faire des arbitrages dans l'allocation des ressources mettant des familles dans des situations de précarité.

Au Sénégal par exemple avec l'application des programmes d'ajustement structurel, le secteur industriel ne peut pas devenir compétitif à cause des coûts de facture trop élevés et d'une monnaie surévaluée. L'Etat interventionniste voit sa marge de manœuvre de plus en plus réduite par l'augmentation de ses besoins de financement que l'économie ne peut satisfaire. On note une réécriture des rapports entre l'Etat et certains acteurs sociaux comme les hommes d'affaires qui ont revendiqué le statut de bourgeoisie nationale. Leurs fortunes ont été accumulées grâce à la bienveillante complicité de l'Etat. Cette bourgeoisie nationale qui n'est arrivée à contrôler aucun secteur clef de l'économie est de plus en plus menacée par les mesures de déprotection appliquées par le gouvernement.

Ainsi, il est clair que dans les années 1970, l'économie du Sénégal est confrontée à de grandes difficultés. Le déclin de la production industrielle est assez marquant. Dans le secteur de l'agriculture, la production de l'arachide n'est pas suffisamment organisée de manière systématique et rationnelle pour diversifier la production. Le démarrage de nouveaux secteurs était à ce niveau nécessaire afin de satisfaire les besoins vivriers de ses habitants.

¹ Politiques d'Ajustements Structurelles (**PAS**) dans les années 1980, les pays européens ont à travers la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International (**FMI**) mis en place les **PAS**. Compris à la limite comme visant à stabiliser les économies africaines. C'est-à-dire pour ramener les déficits des finances publiques ainsi que de la balance de paiement dans les limites qui permettent d'organiser une gestion financière déflationniste.

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

Selon M. C. Diop et M. Diouf (1992 : 9-11) en dépit des investissements colossaux, les rendements agricoles sont erratiques et, par conséquent, ne peuvent pas impulser la modernisation de l'agriculture. L'absence de dynamisme permettant de prendre le relais de l'économie arachidière en dégradation renforce la profondeur de cette crise et la baisse des revenus monétaires ruraux.

Les revenus des paysans ne leur permettent pas de satisfaire leurs besoins vitaux. Cette situation accentue la crise observée dans les sociétés wolofs. Le paysan, surtout wolof, est confronté à un problème de subsistance. Cette situation explique la stratification sociale du milieu rural et particulièrement celle du bassin arachidier où on observe une majorité de paysans dont les revenus sont nettement en dessous du minimum vital. Les carences du système de subsistance de la paysannerie arachidière déterminent, dans une large mesure, les migrations constatées dans le milieu rural dont certaines, les migrations saisonnières, font partie du modèle de subsistance des populations.

Ces politiques ont été un échec alarmant pour les pays de l'Afrique. Le niveau d'endettement des pays et la pauvreté se sont accrus de manière plus frappante. La plupart de ces États entrent en faillite, le chômage devient cuisant et la pauvreté gagne du terrain. Les populations face à cette situation n'avaient d'autre choix que de se tourner vers le secteur informel où l'on rencontre **bon nombre** des enfants travailleurs. Comme le souligne ici R.A Diop (2010 : 34) en ces termes : « *La partie la plus importante du travail effectué par les enfants et les adolescents échappent, par définition, à toute forme de recensement, parce qu'il s'effectue dans ce qu'il est convenu d'appeler le secteur informel (petit commerce, la rue, service domestique, travaux champêtres, activités visibles, mais non recensées)* ».

Il faut croire qu'en ce XXI^e siècle, malgré la mise en avant des droits des enfants, la question de leur utilisation dans les circuits socio-économiques suscite énormément de problèmes. Toutefois, il est à préciser que beaucoup d'écrivains (sociologues, économistes, anthropologues, journalistes, etc.) se sont intéressés aux différentes formes de travail des enfants, aux conditions dans lesquelles ils travaillent et aux causes de celui-ci.

Dans le cadre de notre recherche nous nous intéresserons certes au travail des enfants, à leur présence dans les circuits économiques, mais surtout spécifiquement au taux de participation des enfants travailleurs aux dépenses familiales. Ceci nous permettra davantage d'avoir une réflexion plus approfondie du travail des enfants sur un aspect qui, jusque-là n'est pas assez exploré. En effet, quand on parle de lutte contre le travail des enfants, on ne doit pas perdre de vue qu'avec la pauvreté, l'apport financier des enfants apparaît comme un facteur très important au sein des familles. Ce qui fait qu'en dépit de toutes les contraintes et risques que les enfants peuvent encourir, ils sont nombreux à être dans les circuits économiques.

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

Ainsi, la région de Ziguinchor qui nous intéresse précisément dans cette étude ne fait guère exception à ce phénomène. Partout dans la commune, on voit des enfants avec un plat sur la tête à vendre des fruits et d'autres produits. Sans oublier ceux qui sont dans les ateliers de mécanique, de menuiserie, etc. Au regard de l'ampleur du phénomène, des interrogations suscitent des réflexions sociologiques.

Pour réussir notre étude sur la contribution des enfants aux dépenses familiales, il est impératif pour nous de partir de nos connaissances théoriques pour arriver à la pratique sur le terrain. C'est d'ailleurs pourquoi le mémoire en choix porte sur la capacité de l'étudiant en sociologie à entreprendre une recherche dans le domaine social. Ainsi, notre étude s'articulera autour de deux grandes parties.

Dans la première partie consacrée au cadre théorique et méthodologique, nous aurons essentiellement deux chapitres. Le premier chapitre qui expose l'approche théorique, comporte la revue de la littérature, la problématique, les objectifs de recherche, les hypothèses et la justification du choix du sujet. Et le deuxième chapitre prendra en compte la méthodologie de recherche utilisée. Elle sera axée sur l'analyse et l'interprétation des données recueillies au cours de notre enquête de terrain. Ce mémoire se termine par une présentation des principales conclusions auxquelles nous aurons parvenu.

PREMIÈRE PARTIE

**CADRE THÉORIQUE
ET
MÉTHODOLOGIQUE**

Chapitre 1 : PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA PROBLÉMATIQUE

Ce chapitre porte sur la manière dont les chercheurs issus des sciences sociales ont traité la question du travail des enfants. Il nous permet de construire une problématique répondant aux attentes de notre sujet.

1.1 Revue critique de la Littérature

La recension des écrits constitue la pierre angulaire de l'organisation systématique d'une recherche. Pour faire une étude scientifique, le chercheur doit jeter un regard sur les travaux de ses prédécesseurs. Dans tous les domaines pratiquement il n'y a pas un sujet ou thème où les auteurs ne se soient pas prononcés. Le travail des enfants ne saurait être une exception. En effet, si le travail est en soi une nécessité et une forme d'épanouissement pour l'être humain, celui des enfants dans son ensemble selon Leroy A (2009 :5) apparaît dès lors comme un « scandale » auquel une réponse immédiate doit être apportée.

C'est pourquoi, la convention internationale relative aux droits de l'enfant souligne en son article 32 que : l'enfant doit être protégé contre l'exploitation économique et contre le travail comportant des risques qui nuisent son éducation, sa santé et son développement physique, mental, spirituel, moral et social. Au regard de cet article, le travail des enfants est non seulement nuisible mais présente aussi des risques pour ce dernier et par conséquent il doit être éliminé.

Depuis les années 1980, l'Organisation Internationale du Travail se présente comme la première organisation capable de régler le travail des enfants. En effet, dès le 26 juin 1973, l'OIT adopte la convention 138 qui définit l'âge minimum d'admission à l'emploi. Cet âge ne peut être inférieur à l'âge de la fin de la scolarisation obligatoire et en aucun cas inférieur à 15 ans.

Le 17 juin 1999 à Genève, c'est l'application de la convention 182 de l'OIT (1999 : 2) par les Etats membres sur les pires formes de travail des enfants. En son article 2, la convention revient sur la détermination de l'enfance : « *aux fins de la présente convention, le terme enfant s'applique à l'ensemble des personnes de moins de 18 ans* » En se basant sur ces textes, il semble que l'OIT ne cherche probablement pas de manière immédiate à éradiquer le travail des enfants, mais plutôt à bonifier les législations mises en place. Ceci est une manière de fixer les frontières du travail des enfants afin de pouvoir lutter contre les traitements inhumains soumis aux enfants en situation d'extrême exploitation.

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

De prime abord, l'enfant travailleur est perçu par les organisations telles que l'OIT, l'UNICEF, etc. comme étant victime de son travail. Celui d'un enfant triste, malmené et fatigué d'être constamment exploité. Ainsi, les spécialistes dans ce domaine portent un regard assez particulier sur les effets négatifs du travail sur l'enfant et sur son développement. Dans cette perspective, Sène S (1993), cité par Diop R.A (2010 : 33) cherche à étudier les conditions socio-économiques d'apprentissage et de travail afin de mettre en place des programmes capables d'améliorer les conditions d'apprentissage, de les réguler ou de supprimer certaines formes de travail.

Rappelons qu'en 1996, une résolution a été adoptée faisant appel aux gouvernements d'élaborer des politiques formelles et fixer des priorités afin d'œuvrer immédiatement à l'abolition des formes les plus intolérables du travail des enfants. Ces formes étant bien sûr, l'emploi dans des conditions d'esclavage ou de travail forcé, à des travaux dangereux et risqués, et à l'exploitation sexuelle à des fins commerciales.

Prenant le contre-pied de cette résolution, le Mouvement Africain des Enfants et des Jeunes Travailleurs, lance un message au monde en ces termes : *« cette campagne pour l'abolition est très importante car, vous et vos amis (les organisations de lutte contre le travail des enfants) allez prendre connaissance de certaines conditions de travail extrêmement dures pour des enfants. Nous ne nions pas que ça existe. Mais ces conditions sont minoritaires, nous Enfants et Jeunes Travailleurs organisés d'Afrique vous racontons nos vies et notre travail qui sont très différents de ce qui est montré à la télévision. La majorité des 80 millions d'enfants travailleurs en Afrique sont fiers d'aider leurs parents, de se prendre en charge grâce au revenu de leur petit travail. »*

A travers ce mouvement, les enfants travailleurs ont décidé de prendre leur destin en main en exposant leurs conditions de vie et leur combat quotidien. Ils décident de ne plus laisser les occidentaux inventer ce qu'ils veulent de l'image qu'ils ont de leur vie. Ils estiment que les adultes et l'opinion mondiale s'ils souhaitent les aider, ce n'est pas le travail des enfants qu'ils doivent abolir. Mais seulement la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de travail les aiderait à vivre mieux, à sortir de la marginalité pour se préparer un avenir et avoir un statut social meilleur. Car ils sont fiers de se prendre en charge et d'aider leurs parents par le travail nécessaire pour vivre.

Accentuer davantage par la marche du développement, le travail des enfants apparaît comme un phénomène social global difficilement surmontable. Par ce caractère « multidimensionnel exacerbé par la mondialisation » Leroy A, (2009 : 1) le travail des enfants a fait l'objet de plusieurs recherches. Les différents chercheurs qui se sont prononcés, ont à travers diverses approches montrées leurs points de vue sur ce phénomène.

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

Plusieurs approches sur le travail des enfants ont été dirigées vers une vision déterministe. Cette vision considère avant tout les enfants et les familles comme des victimes de la pauvreté et de l'inégalité résultant du système de production. Ainsi, le travail des enfants est vu en tout comme une conséquence des problèmes économiques et politiques. Ces derniers en effet ont fini par affaiblir les conditions de vie de nombreuses familles, contraintes de vivre dans des conditions précaires, ce qui favorise l'exploitation des enfants. Selon Diop. R.A (2010 : 13) « *les nouvelles formes du travail des enfants des adolescents se situent ainsi dans un contexte de crise, de pauvreté et d'exclusion qui l'expliquent largement* ». Par ces mots, il est clair que pour elle, la problématique du travail des enfants telle qu'elle se présente aujourd'hui, n'est rien d'autre que la conséquence des difficultés économiques de façon générale.

En effet, ces nouvelles formes de travail des enfants répondent à des logiques de survie différentes de la philosophie capitaliste. Dans la même lancée, Diop. R.A (2010 : 18) soutient qu'au Sénégal, le travail des enfants a commencé à se développer avec la montée de la pauvreté dans un contexte d'éclatement des unités de production traditionnelles et de crise de l'Etat-providence ainsi que des structures éducatives. Dans cette logique, les propos de Diop R.A laissent clairement entendre que le travail des enfants dans ce contexte moderne du système économique **est** fortement lié à la pauvreté. Pour le BIT² (1996 : 14) le travail des enfants au Sénégal a commencé à se développer avec la montée de la pauvreté dans un contexte d'éclatement des unités de productions traditionnelles et de crise de l'Etat providence ainsi que des structures éducatives. La seule opportunité offerte aux familles pauvres reste la mise au travail des enfants, dont l'aide sera utile pour l'agriculture, les tâches domestiques ou l'apprentissage dans le secteur non structuré et qui permettra de générer des revenus additionnels

En outre, dans son étude sur *les Enfants travailleurs urbains au Mexique*, Quiroz. L.E (2014 : 36) explique que face à un contexte macro-socioéconomique qui semble favorable au travail précoce, les familles réagissent de différentes manières, mettant en marches diverses stratégies pour s'y adapter, en fonction de leurs propres ressources et de leurs propres besoins, mais aussi en tenant compte des limitations imposées par le contexte : cadre légal, système scolaire, marché du travail. Ainsi, le travail des enfants est présenté dans ce contexte comme une stratégie de survie aux problèmes économiques que les familles pauvres font face au quotidien. Cette stratégie de survie qu'adoptent les familles en

² Bureau International du Travail est un organisme rattaché à l'ONU qui est chargé des questions générales liées au travail dans le monde, il réside à Genève. Il harmonise les concepts et définitions relatives au travail et à l'emploi, en particulier celles relatives à la population active occupée et aux chômeurs

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

mettant les enfants au travail donne d'une certaine manière à ces derniers l'image d'un « *acteur qui doit lutter pour une amélioration de sa condition mais aussi celle de sa famille* » Diop R.A (2010 : 14).

Selon les explications de Bhukuth A (2004 : 6-7) ces situations s'observent dans les pays en voie de développement dit de « *bad economy* », (mauvaise économie) où non seulement les enfants se trouvent en concurrence directe avec les adultes. Mais aussi ils sont moins coûteux et moins organisés, de surcroît, ils leur sont préférés. « *Une situation de trappe à pauvreté se crée produisant un engrenage entre accroissement du travail des enfants et baisse du salaire des adultes*. L'augmentation sans cesse du taux d'enfants travailleurs dans ce contexte de pauvreté amène une détérioration du travail des adultes et par la même occasion une remise en baisse de leur salaire. Parce qu'en effet pour les employeurs, les enfants sont naïfs et plus facile à manipuler d'où leur préférence. Ce qui va fortement réduire les capacités des parents à prendre en charge leur famille.

L'analyse de Basu et Van (1998) cité par Meka'a. C.B et Mbebi. O.E (2007 : 6) s'appuie sur un modèle statique de microéconomie des ménages dont l'hypothèse principale appelée « *axiome de luxe* », stipule qu'un ménage fait travailler ses enfants si son revenu, sans celui de ces derniers descend est en dessous du seuil de subsistance du ménage. Ce qui veut dire que le travail des enfants est fortement lié à la pauvreté, et elle-même d'une manière ou d'une autre assimilée à l'insuffisance du revenu parental. Donc les parents prennent la décision de faire travailler les enfants que si le revenu familial hors contribution des enfants ne permet pas d'assurer la survie de la famille.

L'enquête nationale faite sur le travail des enfants (2005 : 17) indique que l'Afrique compte le plus fort pourcentage d'enfants travailleurs, près d'un enfant sur trois de moins de 15 ans est économiquement actif en 2014. La pauvreté, le sous-développement et aussi la pandémie du VIH/SIDA poussent les enfants sur le marché du travail. Il ressort également dans ce rapport que certes la pauvreté est à l'origine du travail des enfants, mais des cas d'épidémies comme le VIH/SIDA sont aussi des aspects non négligeables de la mise au travail des enfants³.

Dans cette logique, du point de vue de Bhukuth, la combinaison de la pauvreté des ménages et de l'imperfection du marché des capitaux permet d'apporter une contribution analytique quant à l'explication du travail des enfants. Pour Bhukuth A (2004 :12) la pauvreté des ménages n'est pas la seule cause lorsqu'elle s'insère dans un environnement d'imperfection du marché des capitaux. C'est-à-dire une situation extrême du marché des capitaux qui correspond au cas d'une économie où il n'existe pas de marché de crédit. En effet, les parents se soucient du bien-être de leurs enfants et veulent

³ Enquête nationale sur le travail des enfants (E.N.T.E.S-2005)

les doter en capital humain nécessaire pour qu'ils puissent trouver un emploi qualifié et mieux rémunéré dans le futur. Mais leur incapacité à emprunter sur le marché financier les contraint à recourir au travail des enfants. Ainsi, la mise au travail des enfants requiert beaucoup d'aspects explicatifs. En dehors de ces quelques facteurs émanant d'une logique purement économique, nous allons aborder un autre aspect tout aussi important : le facteur socioculturel.

En effet, ces points de vue économiques bien qu'importants, présentent des limites dans l'explication du travail des enfants parce qu'ils prennent uniquement en compte l'aspect de la variation du revenu du ménage. Certes, la pauvreté joue un rôle primordial, mais si l'on prend le travail des enfants du point de vue socioculturel, la pauvreté à elle seule ne suffit pas pour comprendre ce phénomène.

C'est pourquoi, des autres à l'image B. Schlemmer (1996) traite le sujet du point de vue de la transmission des coutumes et des connaissances. Ils présentent le travail des enfants dans ce contexte, comme un héritage entre génération, comme une pratique qui fait partie du type particulier d'organisation familiale et communautaire. La socialisation, en tant que processus de préparation à la vie adulte ou à la formation de genre, est au centre de ces études, faisant surtout référence aux sociétés paysannes Y. Diallo (2008 : 2).

Au Sénégal, comme ailleurs en Afrique, le travail des enfants fait partie d'un processus de socialisation. Ce n'est qu'au début des années 1990 qu'il a été considéré comme une question sociale, conséquences des mutations socioculturelles, des processus d'urbanisation liés à la mondialisation, de la crise économique et aujourd'hui de la nouvelle pauvreté R.A Diop (2010 : 18-36). Elle souligne par la suite que : « *contrairement à beaucoup de pays d'Amérique Latine ou de l'Asie, le travail des enfants et des adolescents apparaît au Sénégal comme fortement lié à la socialisation* ».

Nous pouvons dire dans le sens de Diop. R.A qu'en effet, au Sénégal le travail et la contribution dans la famille sont le plus souvent considérés par certains parents comme une obligation pour l'enfant, voire même comme un « fait normal ». Normal selon les représentations sociales qui se traduisent par des devoirs, des obligations pour l'enfant.

Dans le même sillage, ASSABA (1989) cité par Kanhonou. H. J (2010 : 21) montre dans ses écrits que le jeune garçon ne se dérobe pas aux mêmes contraintes imposées à la jeune fille de six (6) ans aux environs de dix (10) ans. Seulement, à partir du moment où il peut tenir la houe dans le cas où ses parents sont agriculteurs, il devra être en mesure d'avoir et de cultiver son petit lopin de terre à côté de celui de ses parents. Tout ceci vise à rendre l'enfant responsable et à l'intégrer au sein de sa

communauté. Partant de ce fait, le travail des enfants demeure un moyen de socialisation et d'éducation important dans la société traditionnelle.

En effet, dans les sociétés traditionnelles, travail et éducation présentent un même et unique système. Ceci représente le soubassement culturel du travail des enfants dans ces sociétés. Autrement dit, c'est la fonction socialisante et éducative du travail. Selon Schlemmer. B (1996 : 22-23) « ... *de tout temps, la socialisation de l'enfant passe par sa mise à l'ouvrage progressive, par sa participation croissante, proportionnelle à son âge, aux travaux collectifs de la communauté, et même l'école gratuite, laïque et obligatoire - une révolution encore récente - n'a pas de sitôt mis fin à cette contribution des enfants aux tâches productives* » D'ailleurs, depuis bien des années, cette forme de socialisation est l'une des points justificatifs de la pratique de confiage ou de circulation des enfants assez courante en Afrique et surtout dans sa partie occidentale⁴.

A l'inverse Ngueyap F (1996 : 974) apporte un argument critique sur l'utilisation de la force de travail des enfants dans les activités domestiques ou productives du ménage. Pour lui, ce travail affecte le rendement scolaire de l'enfant. Car la scolarisation qui constitue un second volet de socialisation des enfants subirait ainsi l'influence de la division de travail à l'intérieur des ménages selon le sexe et l'âge. Les rôles domestiques ou productifs des enfants influencent leur scolarisation, il ne fait aucun doute que cette dernière limite à son tour leur contribution au travail acquis pour le fonctionnement du ménage. Il exerce donc une compétition entre les activités domestiques ou productives des enfants et leur scolarisation.

En outre, en parlant du travail des enfants et bien sûr des facteurs explicatifs, nombreux aussi sont ceux qui pointent du doigt l'inefficacité des institutions qui sont censées les éloigner de l'univers du travail. Il s'agit de l'école et du système juridique.

Même si le travail peut influencer sur la scolarisation des enfants, l'école est parfois, elle-même, un facteur contribuant à orienter les enfants vers le travail. Cet effet du système éducatif sur le risque de mise au travail des enfants peut être situé à plusieurs niveaux. Il peut s'agir entre autres ; de son fonctionnement, de sa qualité, de son coût, et de sa capacité à répondre aux besoins et aspirations des familles. Comme souligne l'UNICEF (1997 : 53-56) « *on sait que le travail peut empêcher les enfants à fréquenter l'école, mais c'est souvent aussi la mauvaise qualité de l'enseignement qui les amène à commencer très jeunes à travailler [...] Toute amélioration en matière d'éducation - qu'elle vienne du*

⁴ C'est de confier l'éducation de son enfant à un parent ou une connaissance. L'enfant confié bénéficiera d'une éducation et d'une formation orientée vers son avenir, par Mélanie Jacquemin (2010 : 50).

changement des écoles existantes, de l'adoption de méthodes pédagogiques souples et créatives, ou d'un ciblage spécifique des jeunes travailleurs - aura un impact positif sur leur emploi ».

Face à une situation de pauvreté, les frais de scolarité, de matériels didactiques sans oublier les uniformes, en un mot les coûts d'écolage, peuvent avoir un impact budgétaire sur les familles et les ménages. A cet effet, certains se voient alors contraints de mettre les enfants à l'apprentissage d'un métier. Selon Salazar (1998) cité dans une étude réalisée par le l'OIT⁵ (2007 :4) des études et évaluations menées par la Banque mondiale et d'autres institutions dans les pays d'Amérique Latine mettent l'accent sur la mauvaise qualité et l'inefficacité du système éducatif comme l'un des facteurs qui occasionnent la mise au travail des enfants, surtout les plus âgés : « Given the larger number of children who drop out or repeat a grade, particularly in urban areas, poor school performances can be considered one of the main causes of child work ». En d'autre termes, le nombre énorme d'élèves qui échouent ou reprennent les classes d'examens, particulièrement dans les villes, et les faibles performances des écoles peuvent être considérées comme l'un des principales causes du travail des enfants.

Par contre, pour un autre comme Leroy A (2009 : 10) les causes du travail des enfants sont aussi à rechercher dans le choix des parents. En effet, évoquant l'arbitrage travail/éducation, Leroy le présente ici comme un choix que les parents opèrent. Ainsi il affirme que : « *Les réductions des dépenses publiques dans les pays en développement ont touché de plein fouet le secteur de l'éducation, limitant considérablement les moyens disponibles. L'absence ou l'éloignement de l'école, l'insuffisance de professeurs formés ou l'incapacité des gouvernements à proposer un enseignement gratuit poussent également de nombreux enfants vers le travail. Néanmoins, au-delà de la pénurie des ressources, le manque de qualité de l'enseignement et l'inadéquation de l'école aux besoins des enfants posent également problème »*

« Tout d'abord, la conception de l'éducation comme une activité en temps plein qui se réalise dans le seul champ de l'école, exclut d'entrée de jeu les enfants travailleurs. Souvent, travail et éducation sont envisagés en termes d'opposition et d'exclusion, non d'adaptation ou de conciliation. Du coup, le droit des enfants travailleurs à l'éducation ou plus précisément à l'école, semble systématiquement bafoué. Ainsi, investir dans le capital humain représente non seulement un coût élevé que ces ménages pauvres ne peuvent supporter à cause de leur lutte pour la survie, mais semble inutile à leurs yeux. Par conséquent, c'est le bien-être du ménage qui prime sur celui de l'enfant Leroy, (2009 : 14) ».

⁵ OIT, les déterminants du travail et de la scolarisation des enfants : les enseignements des enquêtes biographiques du Burkina Faso et du Mali, Genève, juin 2007.

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

On comprend qu'à défaut des ressources disponibles, les lacunes des gouvernements à mettre en place un enseignement gratuit et performant avec assez d'enseignants bien formés, poussent les parents à opter pour le travail des enfants plutôt que pour l'école car ils considèrent cette dernière comme non rentable. De ce fait, pour eux, suivre un cursus scolaire n'offre pas la garantie dans le futur de décrocher un emploi correct et bien rémunéré dans le secteur dit formel.

De l'avis de ces auteurs en plus de l'inefficacité du système éducatif, il faut également noter que le défaut de mécanismes qui permettent d'assurer l'exécution des lois et des accords d'abord nationaux et internationaux sur le travail des enfants ouvre la voie à un essor remarquable du phénomène. Pour Gendreau. F (2020) par exemple, les textes sur l'âge minimal d'admission à l'emploi s'appuient sur l'idée que l'on ne cherche pas à éradiquer le travail des enfants du moins pas de tout de suite, mais à améliorer la législation de façon à l'harmoniser par des règlements spéciaux en ce qui concerne les examens médicaux, le repos hebdomadaire, les congés annuels, etc., et à la faire appliquer. Cette idée a été défendue par Bonnet. M (1993) à propos de l'Afrique. Pour cet auteur, le travail des enfants est plus répandu dans les entreprises familiales, travaux agricoles et domestiques. Cette forte représentation de ces enfants dans ces secteurs s'explique par l'exclusion des législations de son champ d'application des entreprises ou des travaux domestiques.

Au vue de ces différents facteurs, on constate que les causes du travail des enfants sont multiples. Ainsi la lutte contre ce phénomène a permis la mise en place de lois et des conventions allant dans ce sens. Les institutions internationales et nationales, les ONG, les gouvernants tous ne cessent d'œuvrer et d'adopter des stratégies plus ou moins efficaces. Des programmes nationaux et internationaux en faveur des enfants en situation particulièrement difficile qui visent également à améliorer leur sort ne sont pas en reste. Selon Diop. R.A (2010 : 31) « *depuis 1992, le gouvernement sénégalais, avec l'appui de l'UNESCO, a mis en route un Programme national en faveur des enfants en situation particulièrement difficile qui défend les talibés mendiants, les enfants de la rue, les enfants travailleurs, dont les jeunes filles domestiques et les apprentis* ».

Le Sénégal dispose de textes législatifs et réglementaires sur lesquels sont basées toutes les actions de protection et de défense des enfants travailleurs. On peut donc citer : le code du travail avec la loi N° 97-17 du 1er décembre 1997, la convention N° 138 sur l'âge d'admission à l'emploi, la convention des droits de l'enfant signée le 26 janvier 1990, la charte africaine des droits de l'enfant et du bien-être de l'enfant. Les auteurs qui ont fait des recherches dans le domaine du travail des enfants ont, à travers différentes approches, montré la diversité des causes du travail des enfants. L'article de Diallo. Y (2008) par exemple, porte sur une étude examinant les formes de travail des enfants et ses facteurs

explicatifs. Elle s'appuie également sur l'interprétation des textes nationaux et internationaux en matière de travail des enfants pour appréhender les caractéristiques du phénomène.

Il est fort important de souligner que les gouvernements ont mis beaucoup de temps à dénoncer l'illégalité du travail des enfants en violation des prescriptions légales édictées sans se pencher sur une réduction des amplitudes entre la réalité sociale et la législation. Au Sénégal par exemple, on ne peut expliquer le phénomène du travail des enfants sans accorder une place à son aspect social.

Notons que la question sur le travail des enfants a été largement traitée par de nombreux chercheurs. Nous avons constaté que la majeure partie des écrits ont été centrés sur une vision déterministe qui considère les enfants et les familles comme victimes de pauvreté et d'inégalité résultant du système de production. C'est pourquoi il est important aussi de traiter cette question en rapport avec les particularités du milieu d'étude. A cet effet, le problème du travail des enfants, en particulier dans le quartier de Néma 2 demande une étude spécifique à ce milieu. Ce qui nous conduit à expliquer le modèle d'analyse mobilisé pour cette recherche.

1. 2 Problématique de recherche

La problématique du travail des enfants est un sujet très complexe. Cette complexité est due d'une part à la diversité des approches ayant analysées ce phénomène mais également au désaccord des chercheurs et organisations quant à la définition du concept. D'autre part, elle s'explique par la variété de ses formes. Pour appréhender la problématique du travail des enfants à Ziguinchor particulièrement à Néma 2, une analyse approfondie des différentes approches nous semble importante.

Le travail des enfants : inclut d'un part, « *les travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils sont exercées, sont susceptibles de nuire à la santé physique ou mentale ou à la moralité des enfants* » et, d'autre part, les travaux interdits aux mineurs, soit « *par les législations nationales, conformément aux normes internationales acceptées* », soit parce qu'ils « *sont classés parmi les pires formes de travail des enfants- car, selon les définitions de la communauté internationale, ils relèvent de l'esclavage, de la traite, de la servitude pour dette et d'autres formes de travail forcé* ». BIT, (2009) cité par Schlemmer B. (2005 :232).

Depuis bien des années, le travail des enfants ne cesse de hanter les esprits dans le monde. En effet, plusieurs chercheurs de différentes disciplines et de domaines variés se sont prononcés sur cette problématique ; à l'exemple de (Diop A. R, 2010), (Jacquemin. M, 2013), (Manier B, 2003), etc. se

sont intéressés à cette problématique. Des économistes, des journalistes, des partenaires techniques et financiers, des experts au développement, des politiques, des sociologues, la société civile entre autres mettaient en avant des réflexions soutenues sur cette question du travail des enfants.

Dans les pays occidentaux par exemple en France, en Italie, en Amérique Latine, en Amérique du Nord, en Asie du sud-Est et dans le pacifique, le travail des enfants à tout le temps était d'actualité. Selon Manier B (1999) en Europe le travail des enfants existait au Moyen-âge et pendant l'Ancien Régime. Mais la prise de conscience de ce phénomène n'est apparue qu'au 19ème siècle pendant la révolution industrielle.

Il faut noter que le travail des enfants n'est pas une spécialité du 19ème siècle et de la révolution industrielle. C'est une tradition dans le monde rural et particulièrement paysan où la plupart des enfants ont travaillé dès leur jeune âge. Ils sont employés aux travaux des champs ou bien ils aident leurs parents dans le travail familial. Dumas C et Lambert S (2008 : 7) affirment que : « *la majorité des enfants qui travaillent le font dans le cadre de l'activité économique de leur famille, le plus souvent agricole* ». Dans les villes également les enfants travaillaient et faisaient le même travail que leur ascendant et à la longue devenir ou pratiquer le même métier que ces derniers maçon, ouvrier, paysan, etc.

Avant d'aller plus loin dans notre analyse, nous essayerons de passer en revue quelques formes du travail des enfants afin de saisir un peu plus la variété de celui-ci. En effet, selon Leroy A (2009 : 3) il existe des formes de travail qui sont l'objet de condamnations plus fermes et unanimes. Parmi ces formes, on peut citer ; la servitude pour dettes, le travail domestique, les enfants soldats et le travail obligatoire et forcé, l'exploitation des enfants à des fins commerciales, la prostitution enfantine, etc.

Dans l'article 1 de la convention n°189 sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011, il est dit : « *l'expression « travail domestique » désigne le travail effectué au sein ou pour un ou plusieurs ménages* ». Nous pouvons comprendre par-là, qu'il s'agit des tâches ménagères assurées par une personne, enfant ou adulte pour le fonctionnement de l'unité familiale. Estimé à plusieurs millions, les enfants domestiques sont souvent exploités, très mal payés, voire presque pas du tout rémunérés. En plus de leurs conditions de travail difficiles, ces enfants font plusieurs tâches à la fois. Ils sont dans la cuisine, la lessive, le ménage et s'occupent également des enfants. Ils ont des heures de travail excessives. La majeure partie d'entre eux sont privés de jeu, d'activité sociale et d'école. Pas de soutien psychologique de leur famille et de leurs amis et parfois exposés à la violence physique et aux abus sexuels. Comme le décrit Jacquemin. M (2013 :100) en parlant du travail domestique : quel que soit leur âge et leur statut d'emploi, les petites domestiques ont des heures de travail très lourdes qui, du

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

fait qu'elles résident chez leur employeur, sont, de plus, bien souvent extensibles. Jacquemin M, parle alors de « *domestiques à demeure* ». En effet, elle affirme qu'« *elles commençaient le travail chaque matin entre 5 et 8 heures ; selon les cas, elles se couchaient entre 20 heures et minuit, parfois plus tard que leur patronne qui exerçait un petit commerce nocturne, telle que la restauration populaire dans la rue ou à domicile. Celles qui ont à charge la surveillance des enfants en bas âge reprennent souvent du service pendant la nuit, au rythme des réveils de ces derniers. Les petites bonnes domestiques n'effectuent pas moins de 11 heures de travail quotidien ; il n'est pas exceptionnel que la durée de leur service atteigne 14 voire 16 heures par jour* »

« *Dans l'ensemble, ces jeunes travailleuses dorment peu. Toutefois, les temps de repos sont très variables, ils dépendent de l'espace qui leur est concédé dans le logement de l'employeur : une place dans la pièce principale ou dans la chambre des enfants (un matelas ou une natte, voire un simple pagne sur le sol), quelquefois, une pièce à part ; dans les situations les plus difficiles, elles n'ont droit qu'au sol de la cuisine* »

Les pires formes de travail des enfants regroupent : le travail forcé observé, dans les pays de l'Asie, où les enfants sont échangés avec des sommes d'argent que les parents reçoivent de la part des industriels ou des propriétaires terriens⁶. Ces enfants et leur famille deviennent par la suite la propriété de ces patrons. Une main-d'œuvre corvéable à merci car le travail n'est toutefois pas toujours rémunéré, ou du moins cette rémunération même s'il existe, n'est pas suffisante pour permettre à la famille de s'acquitter de la dette. C'est le cas par exemple en Inde⁷.

La prostitution, selon le BIT, la première région en importance est l'Asie mais le phénomène se retrouve maintenant en Amérique Latine, en Afrique et dans les pays occidentaux. « *Des millions d'enfant du monde entier sont vendus et achetés comme du bétail et deviennent des esclaves sexuels, il s'agit là d'une violation tout à fait intolérable de leurs droits* » Déclaration de Carol Bellamy, ancienne directrice générale de l'UNICEF, de 1995 à 2005.

Par ailleurs, dans un autre registre, on distingue les enfants soldats, beaucoup d'enfants sont enrôlés de force vers les champs de bataille. Il est difficile d'obtenir des données exactes concernant l'enrôlement d'enfant sans doute à cause de l'inaccessibilité des territoires sous contrôle des groupes armés. Mais selon l'UNICEF, à l'échelle mondiale, 250 millions d'enfants vivaient dans des pays

⁶ Qu'est-ce que le travail des enfants (IPEC)-ILO, sur www.ilo.org » ipec » facts » lang-fr, consulté le 07/02/2020

⁷ La servitude pour dettes est la forme la plus répandue, sur <https://news.sn.org> » story »2016/09 »343282-la servitude-pour dettes consulté le 19/12/2019

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

touchés par des conflits armés, 15 millions étaient mêlés à des conflits violents, dans des pays comme la République Centrafricaine (RCA), le Soudan du Sud, le Rwanda, etc. Des centaines ont été kidnappés, et des milliers recrutés et utilisés par les forces gouvernementales et les groupes armés⁸.

Enfin, pas mal d'enfants sont dans les métiers de cireurs de chaussures, le lavage et la garde de voitures, le port de colis, la vente de fleurs et de fruits, et dans le ramassage d'objets recyclables... Diop. R. A (2013 : 24) tout en citant le BIT (1996-1999) montre que de plus en plus d'enfants travaillent ou sont mis précocement au travail. A la campagne, ils sont agriculteurs ou bergers. Dans les villes, c'est une armée d'enfants proposant leurs services : cireurs de chaussures, vendeurs d'eau, bana-bana des marchés et des rues (commerçants ambulants), bonnes à tout faire, sans oublier une diversité de petits métiers, allant jusqu'aux boudiouman (fouilleurs de poubelles) ou aux talibés mendiants. En effet, ils cherchent par tous les moyens une manière d'assurer leur survie ou celle de leur famille. Ces enfants ne sont pas forcément des enfants de la rue car la majorité d'entre eux rentrent à la maison le soir, souvent dans des quartiers misérables, les bidonvilles.

Toutefois le BIT (2010 : 24) affirme que le travail n'est pas toujours un mal pour les enfants : « [...] ce qui est inquiétant, c'est le genre de travail qui demande trop à l'enfant : le genre de travail qui menace sa vie, sa santé ou bien son bien-être, qui permet de profiter de sa faiblesse, qui fait de lui un faux adulte exploitable à bon compte, qui lui prend son effort sans l'aider à grandir et qui, en l'empêchant de s'instruire ou se former, compromet son avenir ».

Le travail des enfants est certes présent dans les différentes régions du monde, mais il faut reconnaître qu'aujourd'hui dans le continent africain, leur présence dans les circuits économiques continue de gagner du terrain. Car traversée par plusieurs événements, l'Afrique souffre jusqu'à présent des séquelles d'un passé laborieux.

Vers le début des années 1970, la vulnérabilité de la plupart des économies africaines se fait sentir. Le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Sénégal pour ne citer que ceux-là, les équilibres macroéconomiques sont mis à genoux. Il s'agit d'un déficit budgétaire, endettement étouffant, inflation galopante et déficit commercial chronique selon J. Fisete et M. Salmi (1991 :353).

En effet, après les indépendances de 1960, il était question pour les dirigeants nouvellement élus de construire une nouvelle société civile capable de mettre l'accent sur la participation, le développement des institutions et la construction de l'État.

⁸ Africa check, séparer la réalité à la fiction, Fiches d'info : combien de soldats y a-t-il en Afrique ?

Ainsi, plusieurs modèles politiques ont été adoptés. Du modèle du modèle socialiste, aux politiques d'ajustements structurels, en passant par le libéralisme économique, l'Afrique n'a pas su maîtriser son économie et hisser son développement. L'échec cuisant de ces modèles politiques a entraîné des conséquences majeures, tant du point de vue social qu'économique. Parlant du développement de l'Afrique dans les années soixante, Lacoste. Y cité par Clairat. O⁹ (2007 : 48) estimait que : « *le retard d'éducation était un des traits caractéristiques du sous-développement. Il était principalement dû à l'insuffisance de l'équipement scolaire et au faible nombre d'enseignant* ». Poursuivant dans sa logique, Lacoste d'après lui, la nécessité d'une politique massive d'éducation passait par la possibilité pour les parents d'abolir le travail des enfants. Ce qui devrait être réalisable grâce à une augmentation de la productivité du travailleur agricole et la réduction du chômage.

Malheureusement les conséquences majeures des programmes sur la privatisation des activités économiques se traduisent souvent par la fermeture ou la vente d'entreprises étatiques non rentables dans le secteur productif et financier. Ce qui a ainsi favorisé un développement du secteur privé.

A cet effet, le secteur informel est de plus en plus alimenté non seulement par la dynamique démographique et l'exode rural, mais aussi et surtout par les produits du système de l'éducation, les diplômés universitaires. La population n'a d'autre choix que de se tourner vers le secteur informel. Selon Jacquemin. M (2013 :24) le secteur informel ne pallie plus seulement les lacunes marchandes du secteur moderne de l'économie mais fournit désormais bien plus qu'une ressource complémentaire, jouant un rôle considérable dans la survie et le maintien de la population urbaine

En effet, le secteur informel correspond à toutes les activités qui ne sont pas ou qui sont faiblement enregistrées. Il (secteur informel) regroupe en grande partie les personnes exclues du système de l'économie conventionnelle. Car ces derniers, avec le problème de chômage, trouvent des opportunités d'emploi dans les unités de production de l'économie informelle dont le développement se fait de manière anarchique dans les quartiers d'habitation. Ces unités de production sont : les petits commerces, les ateliers de mécanique, les ateliers de menuiserie de bois et de métallique, les garages automobiles, ... En outre, NIANG. A (1996) dans ces travaux sur le secteur informel, revient largement sur une définition de celui-ci. Selon lui, « *le secteur informel est l'ensemble des activités de commerce, de production de biens et de services à valeur marchande, de pratiques associatives d'épargne et de crédit, de transfert ou de redistribution des ressources, toutes se menant à une échelle plus ou moins réduite, qui échappent partiellement ou totalement à la législation et/ou aux normes dominantes qui régissent le champ des activités et des pratiques de même catégorie* ». Pour Mélanie Jacquemin (2013

⁹ Olivier Clairat, l'École de Diawar et l'Education au Sénégal, Harmattan, 2007

: 31) : « *le recours des populations à l'économie informelle leur permet au moins partiellement de faire face à l'aggravation des inégalités économiques et sociales* ».

Malgré les avantages qu'il présente, ce secteur est aujourd'hui celui où on note la présence de pas mal d'enfants. C'est le secteur qui abrite le plus d'enfants qui exercent un métier ou qui s'adonnent à des activités génératrices de revenu. Un peu partout dans les villes de l'Afrique, le constat est le même.

Le Sénégal n'est pas en reste de cette situation. En effet, en dehors de son histoire coloniale, des politiques d'ajustements structurels, s'ajoutent les problèmes de sécheresse. C'est à la suite des années 1970 que les superficies touchées par la sécheresse ont doublé. La détérioration des sols dans les régions arides se répercute sur la production alimentaire.

Dans tout le Sahel et la zone soudanienne, on entend encore des acteurs locaux se plaindre du non-retour à des niveaux de cumuls pluviométriques meilleurs. Très souvent des agriculteurs, des techniciens agricoles, des agronomes, des responsables politiques, des chefs de village, évoquent la sécheresse ou le déficit pluviométrique persistant pour expliquer les mauvais rendements ou la mauvaise situation économique, la déforestation ou la dégradation environnementale. Selon Ndao M (2012 : 149) « *La période sèche au cours des années 1970, 1980 et 1990 est marquée par une baisse des apports pluviométriques. Au cours de cette période, l'évolution, spatio-temporelle des Niayes est caractérisée par une diminution de la surface des zones humides, notamment par une disparition des zones inondées en permanence en faveur d'une extension optimale des sols à hydromorphie partielle et à hydromorphie partielle avec salure* » Toujours dans son argumentaire Ndao M (2012 : 150) affirme que : « *de tels changements environnementaux sont le résultat d'une sécheresse persistante dont l'intensité, la durée et l'ampleur ont été uniques dans les registres climatiques des cinquante dernières années. Les conséquences d'une telle évolution du milieu est l'appauvrissement de sols qui conduit à leur in-exploitabilité et finalement à leur abandon* ». Il ressort de cette analyse une évidence pour dire qu'en effet le secteur agricole est le premier touché par le stress hydrique des cultures traduisant une forte baisse des rendements pour la plupart des régions du Sénégal.

Pour ce qui concerne la zone de la Casamance, l'un des premiers facteurs majeurs de sa dynamique à part le conflit reste la grande sécheresse des années 70. En effet, pour Descroix et al (2015 : 36) les surfaces occupées par l'eau et la végétation diminuent progressivement car cette période a connu la grande sécheresse qui a affecté toutes les régions de l'Afrique de l'Ouest des années 1970. Cette sécheresse a occasionné l'exode rural et les migrants se sont installés sur les bas-fonds et les périphéries des villes principales et secondaires, d'où l'augmentation des surfaces bâties sur cette région et la prolifération des habitats précaires. L'assèchement progressif des zones humides peut s'expliquer par

les fortes baisses piézométriques qui ont été enregistrées dans la région. A cause de la grande sécheresse, le fait marquant de la zone du Sud est le recul de la totalité des unités naturelles comme la végétation, les plans d'eau, les surfaces inondables etc. au profit des unités artificielles à l'instar des surfaces bâties, des tannes, etc.

À compter de cette période de sécheresse des années 70 jusqu'à nos jours, nous constatons un déficit pluviométrique majeur dans cette zone. Cette situation explique en partie, la croissance démographique par l'exode rural qui accentue la demande en emploi dans un contexte déficitaire de l'offre d'emploi. Toutes ces difficultés accentuent davantage la présence d'enfants travailleurs dans la commune de Ziguinchor et de ce quartier populaire de Néma 2, lieu spécifique de notre étude. Mais de quel travail des enfants parlons-nous ici ? Qui sont donc ces enfants auxquels nous faisons allusion ?

Nous faisons référence à la vente par des enfants de fruits divers dans les quartiers, mais aussi au travail des enfants dans les ateliers de menuiseries, de mécaniques, de soudeurs métalliques, ... Tous ces enfants garçons ou filles âgés de 07 à 15 ans qui sont scolarisés ou non et obligés ou pas, par les parents d'aller travailler. Un travail qu'ils (enfants) font en plein année scolaire ou pendant les vacances scolaires.

Pourquoi la famille, première institution de socialisation de l'enfant, celle dont la fonction est aussi d'éduquer, de protéger, celle au sein de laquelle, l'enfant doit construire son identité et s'inscrire dans son histoire, le pousserait au travail ? La famille serait-elle lieu de vulnérabilité à cause de la pauvreté ? Ces questionnements sont à la base d'une interrogation plus large à la base de ce travail : quelle est la contribution des enfants travailleurs aux dépenses familiales ? La réponse à cette question passe par l'analyse des causes du travail des enfants, les impacts sur leur cursus scolaire.

1. 3 Objectifs de la recherche

Comme dans toute recherche scientifique, il serait judicieux de nous fixer des objectifs de recherche en termes de canevas à suivre.

1. 3.1 Objectif principal

Le travail des enfants est un phénomène qui occupe les esprits dans le monde depuis très longtemps. Au Sénégal, la pauvreté accentue davantage le travail des enfants. Un phénomène qui devient de plus

en plus préoccupant. C'est pourquoi dans ce travail notre objectif principal est de chercher à déterminer la place de la contribution des enfants travailleurs dans les dépenses quotidiennes des familles.

1. 3. 2 Objectifs spécifiques :

Cet objectif principal s'appuie sur des objectifs spécifiques à savoir :

- Analyser la fréquence qu'occupe la contribution des enfants dans les dépenses familiales ;
- Déterminer les causes explicatives du travail des enfants ;
- Mesurer les impacts du travail des enfants sur leurs études ;
- Identifier les types de risques auxquels peuvent faire face les enfants travailleurs.

1. 4 Hypothèse

Pour mener à bien notre étude, nous avons émis des hypothèses qui relèvent de notre observation et de nos connaissances primaires sur le phénomène. Nos hypothèses s'inscrivent dans le cadre où nous pensons que notre étude aboutira.

1. 4. 1 Hypothèse principale :

La question des enfants travailleurs n'est pas un phénomène nouveau à Ziguinchor. Ce phénomène qui prend de plus en plus de l'ampleur suscite des interrogations quant à l'apport des enfants au sein de leur famille. En partant de ce constat, nous postulons l'hypothèse selon laquelle : l'apport des enfants travailleurs occupe une place considérable dans les dépenses quotidiennes des familles.

1. 4. 2 Hypothèses secondaires

- Les enfants travailleurs contribuent régulièrement dans les dépenses des familles ;
- La situation économique de certaines familles pousse les parents à envoyer les enfants au travail ;
- Les enfants écoliers qui pratiquent une activité économique arrêtent très tôt l'école.
- Les enfants travailleurs sont souvent victimes d'agression physique et verbale.

1. 5 Justification du choix du sujet

A ce niveau de travail, il s'agira de répondre à un certain nombre de questions telles que : pourquoi avons-nous choisi de travailler sur les enfants et plus particulièrement sur le travail des enfants ? Pourquoi avons-nous trouvé pertinent de travailler sur la participation de ces derniers aux dépenses familiales ?

Aujourd'hui, avec les mutations sociales, politiques et économiques dans un monde qui est de plus en plus dominé par l'individualisme et la pauvreté qui sévit les familles, le travail des enfants s'accroît davantage. Les ateliers de travail surtout ceux du secteur informel ainsi que les rues accueillent de plus en plus d'enfants de moins de 15 ans. Ces enfants sont de deux catégories : enfants non scolarisés et enfants scolarisés associant travail et scolarisation. Leur présence massive dans les ateliers de travail ou les rues suscite notre curiosité et nous poussent à chercher et à comprendre l'apport financier de ces enfants dans les dépenses familiales et quel est l'enjeu que cela peut avoir sur leur cursus scolaire.

Tous ces aspects justifient d'une part la pertinence du sujet et d'autre part le choix de notre sujet dans un contexte où l'enfant est devenu un moyen de pallier à la pauvreté.

1. 6 Définition de quelques concepts :

Le travail de conceptualisation est un élément essentiel dans les sciences sociales et particulièrement en sociologie. De ce point de vue, elle permet de faire un éclaircissement des concepts utilisés d'une part et de constituer la porte d'entrée du chercheur d'autre part. C'est une partie du travail qui nous permettra de rendre plus objective et plus explicite la réalité à étudier. Pour ce faire, nous allons essayer de définir quelques concepts à savoir : celui de famille, d'enfant, d'enfants travailleurs et de contribution.

Famille

Au sens strict, la famille est un groupe social composé de deux personnes au moins, ayant une résidence commune et unies par des liens de parenté (règle d'alliance, de filiation, de germanité) et un réseau de droits et obligations (droit de porter un certain nom, droit à l'héritage, obligation alimentaire, obligation d'éducation, prohibition de l'inceste, etc.) Au sens de l'Insee une famille est un groupe social formé d'un moins deux personnes, et comprenant :

- soit un couple, marié ou non, et, le cas échéant, ses enfants célibataires (eux-mêmes sans enfants) ;
- soit un parent isolé et ses enfants célibataires de moins de 25 ans n'ayant pas d'enfant (on parle alors de famille monoparentale) « *Lexique de sociologie* » (2013 : 149).

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

L'analyse des règles sociales à l'origine de la famille a particulièrement été mise en évidence par Claude Lévi-Strauss dans : « *Les structures élémentaires de la parenté* » (1949). En effet, il montre notamment comment l'alliance permet la communication entre différents groupes sociaux (clan, tribus, village, etc. parfois en rivalités). Toujours dans l'explication de ce qu'est la famille, Lévi-Strauss montre que l'exogamie quant à lui paraît constituer une règle absolue des sociétés humaines qui a donné lieu à la prohibition de l'inceste¹⁰.

Évoquée par plusieurs disciplines, l'anthropologie a particulièrement insisté sur les variations des formes de parenté dans le temps et l'espace. En apportant une analyse critique aux recherches de chercheurs anthropologues à l'image de Philippe Laburthe-Tolra et Jean-Pierre Warnier sur la famille, Diedhiou. P (2011 :69), ses études sur le milieu ajamat présentent la perception de cette entité (famille) chez le Joola Ajamat. Appelée « *élikèn* », la famille en milieu ajamat se reconnaît par les terres que les habitants d'un village, d'un quartier, exploitent.

Toujours selon Diedhiou. P (2011 : 70), « *Appréhendée par le Joola Ajamat comme une unité de base à partir de laquelle l'individu s'identifie et identifie les autres membres du village ou du quartier, la famille constitue une des premières structures de la parenté* ».

Marcel Mauss également cite Paul Diedhiou (2011 : 70), affirme que : « *La famille lie un groupe de gens naturellement ou artificiellement consanguins, qu'unit une série de droits mutuels et réciproques dérivant de cette croyance à la consanguinité, croyance qui peut être marquée par la présence d'un nom commun, d'un nom de famille* ».

En droit, selon Jean Carbonnier, la famille c'est l'ensemble des personnes unies par le ménage ou la filiation ou par la parenté et l'alliance, qui sont-elles mêmes des conséquences du mariage et de la filiation¹¹.

Ainsi le droit définit la famille à partir de la parenté et de l'alliance. La parenté lien unifiant deux personnes qui descendent d'un auteur commun. C'est un lien du sang ou en cas de parenté adoptive un lien imité des liens du sang. Dans ce sens, la famille créée par la parenté est donc très étendue et on parle pour la désigner de lignage ou encore de famille souche, terme qui souligne l'origine commune des parents, par opposition au ménage ou la famille foyer. L'alliance c'est le lien qui unie un époux aux membres de la famille de son conjoint, le lien qui unie un époux aux parents de son conjoint. Dans

¹⁰ Lexique de Sociologie 4° Edition 2013

¹¹ Quelle est la définition juridique de la famille et de son droit ? sur cours-de-droit.net › [quelle-est-la-definition-juridique-de-la-famille-et-](http://cours-de-droit.net/quelles-est-la-definition-juridique-de-la-famille-et-), consulté le 01-04-2020

cette perception également l'alliance est définie par un lien qui n'existe que dans la famille fondée sur le mariage.

La famille, comme le soulignent souvent les sociologues, représente la première instance de socialisation. C'est avec elle que s'effectuent les premiers contacts et imprégnations. Auguste Comte, considère la famille comme le véritable élément sociologique, la cellule élémentaire qui permet d'étudier la manière dont les hommes sont liés les uns aux autres, ainsi que la base évidente de la société sans laquelle il n'y a pas d'ordre social possible Albin M, (1998 :329).

Pour parler de la famille en sociologie, les écrits de Durkheim dans ce domaine sont exemplaires. Ils constituent inséparablement des éléments de connaissance de la famille et une représentation normative de ce qu'elle doit être. En effet, Durkheim ne sépare pas l'étude de la famille de l'histoire des structures socio-politiques dans lesquelles les fonctions de la famille varient très fortement. L'histoire sociale des structures familiales lui permet de rompre avec les conceptions naturalistes ou spiritualistes de la famille pour poser les bases de l'analyse sociologique de la famille. Pour lui, la famille ne doit pas ses vertus à l'unité de descendance, c'est tout simplement un groupe d'individu qui se trouvent avoir été rapprochés les uns aux autres, au sein de la société politique, pour une communauté plus particulièrement étroite d'idées, de sentiments et d'intérêts Albin M, (1998 :330).

Au regard de toutes ces définitions, notre perception de la famille dans ce travail de conceptualisation, est définie par deux liens sociaux qui en sont l'origine : la parenté et l'alliance. Marquée par la consanguinité, c'est-à-dire posséder un ancêtre commun, la famille c'est l'ensemble des personnes avec lesquelles un individu entretient des relations de parenté. Parce que la parenté met l'accent sur les mécanismes de la filiation, les relations établies entre génération au sein d'un lignage. Des parents qui descendent directement du père, de la mère ou d'un ancêtre commun.

Enfant

Etymologiquement, le terme « enfant » vient du Latin *infans* qui signifie « celui qui ne parle pas ». Chez les Romains, ce terme désigne l'enfant dès sa naissance, jusqu'à l'âge de 7 ans. Cette notion a beaucoup évolué à travers les siècles et cultures pour finalement désigner l'être humain de sa naissance jusqu'à l'âge adulte. Comme le préconise aujourd'hui l'article 2 de la convention 182 (1999 :2), sur l'enfance, le terme enfant fait référence à l'ensemble personnes de moins 18 ans.

L'idée transmise, à travers cette définition et l'ensemble des textes de protection de l'enfant, est que l'enfant est un être humain avec des droits et une dignité. Ce qui caractérise l'enfant, c'est sa jeunesse et sa vulnérabilité. En effet, l'enfant est un être en pleine croissance, un adulte en devenir, qui n'a pas les moyens de se protéger seul. C'est pourquoi, la convention internationale relative aux droits

de l'enfant (CIDE) à travers son article 32 dit que l'enfant doit être protégé de l'exploitation économique et tout autre travail qui risquerait de nuire à son éducation, sa santé, et son développement physique, mental, spirituel, moral et social.

La conception de l'enfant était large et l'âge de la majorité variait d'une culture à une autre. Par la subjectivité qui l'entoure, le concept d'enfance est un concept socialement construit qui est loin d'avoir un seul sens. De l'avis de Diop. R.A (2013 : 21), en Afrique, à cause de l'importance des classes d'âges, l'état de jeunesse donne lieu à des définitions différentes et variées selon les sociétés. Elle affirme qu'« *au Sénégal, l'enfant fait l'objet de réinterprétation culturelle. Il est au cœur de la construction de la cohésion sociale* ». Donc du point de vue social, il apparaît que l'âge chronologique est l'un des principes les plus importants de l'organisation sociale.

Dans le domaine de la recherche, on utilise généralement le critère de l'âge chronologique pour définir les limites de l'enfance. En effet, l'âge chronologique apparaît comme une dimension éminente pour l'organisation sociale et pour la construction de la biographie. Selon les propos de Diop. R.A (2013 : 20), « *le sociologue définit cette période en prenant en compte un ensemble de normes et pratiques culturelles encadrant la transition entre l'enfance et l'âge adulte, qui sont liées aux changements biologiques et physiologiques* ».

La détermination de l'âge où l'enfance prend fin est également source de débat. Les divergences qui existent actuellement sur la perception de l'enfance au niveau international, ainsi que les énormes différences entre les conditions de vie des enfants dans divers contextes socioculturels, rendent plus difficile la définition d'un âge précis pour la fin de l'enfance.

Une définition de l'UNICEF basée sur la perception de l'enfance moderne s'est imposée sur la scène internationale. En effet, comme proposé dans l'article premier de la CIDE de 1989 : « *L'enfant est défini comme tout être humain de moins de dix-huit ans, sauf si la loi nationale accorde la majorité plus tôt* ». Autrement dit, l'enfance est définie selon un critère légal. Elle est devenue un synonyme de non-majorité civile liée au cadre juridique de chaque pays.

Cependant, dans le domaine scientifique, les spécialistes sur l'enfance ne coïncident pas toujours avec cette limite d'âge ni avec cette perception de l'enfance. C'est pourquoi les recherches sur l'enfance par exemple celles de l'anthropologie ou de la socio-anthropologie de l'enfance continuent d'inclure différents groupes d'âge, définis selon les intérêts, les données et les objectifs propres à chaque étude adaptée au contexte de référence, et en configurant des groupes d'enfants âgés de moins de 18 ans.

A la lumière de toutes ces remarques, les enfants dont nous parlons ici, seront dans cette catégorie de personnes âgées de 7 à 15 ans. Le choix de l'âge limite inférieur obéit surtout à l'âge d'accès à l'enseignement primaire, obligatoire et gratuit. A partir de cet âge, tous les enfants sont censés fréquenter l'école. Par ailleurs, l'âge maximum de 17 ans s'accorde avec la définition de l'UNICEF sur la fin de l'enfance.

Enfants travailleurs

Le monde est tel que des milliers d'enfants évoluent dans un contexte où les notions : aide aux parents, éducation et préparation à la vie adulte et travail sont bien difficiles à distinguer les unes des autres. Le concept d'enfants travailleurs présente également une de ces difficultés dans la définition de ce que c'est un enfant travailleur.

Selon l'UNICEF, (1993) les enfants travailleurs sont ceux qui, pour leur propre survie ou pour le compte de tiers, sont obligés de se livrer à des activités génératrices de revenus. Ces activités mal rémunérées ou parfois pas rémunérées du tout, ont un impact négatif sur le développement physique et moral de l'enfant.

Le BIT a tenté d'établir une distinction claire entre les enfants travaillant dans des conditions individuellement et socialement profitable – gain d'argent de poche, travaux ménagers, coup de main donné à l'entreprise familiale au cours des vacances scolaires – et les enfants dont les conditions de travail doivent être réglementées ou supprimées. Les working children at risk, sont selon toujours le BIT (1996 : 19) : « *les enfants amenés à vivre prématurément une vie d'adulte, qui travaillent de longues heures pour des rétributions dérisoires, dans des conditions qui portent atteinte à leur santé ou leur développement physique ou mental* »

Ainsi notre conception d'enfants travailleurs est assez proche de celle de l'UNICEF. Car nous considérons comme enfants travailleurs dans cette étude, les enfants filles ou garçons âgés de 07 à 15 ans scolarisés ou non scolarisés, qui sont obligés ou pas, par les parents d'aller travailler. Ce travail nous l'avons défini comme étant la vente par des enfants de fruits divers dans les quartiers, mais aussi ce travail des enfants dans les ateliers de menuiseries, de mécaniques, de soudeurs métalliques, etc. En effet, un tel travail peut constituer d'énormes difficultés du point de vue de leur éducation scolaire et à leur santé physique et mentale.

Contribution économique

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

Etymologiquement le mot contribution vient du latin « *contributio* » qui veut dire action de contribuer, dérivé de « *contribuere* ». La contribution dans ce sens signifie ce que chacun donne pour sa part d'une dépense ou d'une charge commune. Action de contribuer ou de participer à quelque chose, part apportée à une œuvre ou à une dépense commune¹².

Synonyme d'impôt aujourd'hui, mais ayant une connotation de versement contractuel et libre par opposition à l'impôt qui implique l'idée de contrainte. De la même manière que pour l'impôt, on distingue :

- La contribution directe qui se perçoit par voie de rôle nominatif et qui est payée directement à l'agent de perception.
- La contribution indirecte, souvent appelée taxe ou droit, qui est payée par le consommateur aux entreprises qui la versent ensuite à l'administration des contributions indirectes¹³.

La contribution peut également signifier en ces termes selon le droit : la procédure de distribution par contribution est celle qui permet de répartir entre des caractères chirographaires au marc Le Franc de leurs créances, les sommes provenant d'une saisie mobilière, ou d'une saisie mobilière en l'absence de créanciers hypothécaires ou privilégiés ou après leur désintéressement. L'agent chargé de la vente prépare un projet de répartition et s'efforce de concilier les prétentions des créanciers. S'il obtient leur accord, il procède à la répartition. A défaut d'accord, l'incident est porté devant le juge de l'exécution du lieu de la vente. Le droit parle aussi de contribution territoriale, de contribution sociale générale.

Pour la contribution économique territoriale : il s'agit de l'impôt remplaçant, depuis le 1^{er} janvier 2010, la taxe professionnelle. Il repose sur 2 « cotisations » d'une part, la cotisation foncière des entreprises (CFE), d'autre part, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Les personnes et activités impensables relèvent du même régime que précédemment dans le cadre de la taxe professionnelle. La soumission à la CVAE suppose d'être préalablement assujetti à la CFE selon le « *Lexique des Termes juridiques* » (2018 : 293).

A partir de là, notre conception de la contribution dans cette étude est proche de celle mentionnée dans le premier paragraphe, celle décrite dans le dictionnaire Larousse. En effet, nous considérons comme contribution l'apport financier des enfants travailleurs aux dépenses familiales. Cet apport financier représente la part d'argent supplémentaire que les enfants ajoutent dans les dépenses

¹² Dictionnaire Larousse

¹³ Lexique d'économie 10^e édition p.216.

familiales, à travers les activités économiques qu'ils effectuent et qui participent au même titre que les adultes à la survie et au bien de la famille.

1. 7 Modèle théorique

Quand il s'agit d'un travail scientifique et surtout pour ce qui concerne les sciences sociales, le modèle théorique constitue un élément fondamental. Il doit représenter dans le travail, le manuel d'analyse et d'explication des données du terrain. Le modèle théorique comme l'indique son nom consiste à référencer le travail à un ensemble de propositions démontrées de façon logique à partir des vérités qui s'imposent avec évidence. Dans le cadre de notre travail, la recherche documentaire nous a permis de voir qu'en effet différents auteurs ont analysé le phénomène du travail des enfants de diverses façons.

En ce qui nous concerne dans ce travail, nous nous inspirons de l'analyse stratégique développée par Michel CROZIER et FRIEDBERG (1977).

L'analyse stratégique est née dans un contexte d'opposition de ce que l'on appelle la macrosociologie et la microsociologie. La macrosociologie est l'analyse de grandes collectivités (la ville par exemple) ou plus abstraitement, des institutions sociales, des systèmes sociaux et des structures sociales¹⁴. Elle s'intéresse au grand format en analysant la société, la culture et les organismes d'une grande perspective ainsi que les changements en leur sein. Ce fut le cas de l'industrialisation, et plus récemment de la révolution de l'information. Grâce à la macrosociologie, il est possible de prendre en compte la chose dans sa globalité et d'observer un meilleur arrangement de la société. La microsociologie¹⁵, c'est l'étude des interactions sociales au sein de groupes sociaux restreints, c'est-à-dire ne comportant que quelques personnes la famille par exemple.

Face à cette dichotomie, l'analyse stratégique se veut une approche ni macrosociologique, ni microsociologique. Car pendant qu'elle reproche d'une part à la macrosociologie son caractère trop normatif et sa prétention à anticiper sur le devenir des hommes, elle reproche d'autre part à la microsociologie sa prétention à faire passer l'individu pour un ; c'est-à-dire comme un « atome libre ».

Dans le monde des sciences sociales et/ou humaines, la sociologie des organisations est dominée par le paradigme de l'analyse stratégique. A cet effet, l'idée fondatrice de l'analyse stratégique était de

¹⁴ La macrosociologie : c'est le cas Emile Durkheim lors qu'il étudier les différentes questions se rapportant à des modelés sociaux de plus grande dimension dont la première étude sociologique liaison du suicide aux tendances sociales

¹⁵ La microsociologie : C'est le cas des analyses d'Erving Goffman sur les interactions sociales. Son ouvrage sur : « La Mise en scène de la vie quotidienne » traduit en français en 1973 en est un exemple. Dans cet ouvrage, Goffman utilise l'imagerie du théâtre pour décrire les interactions humaines.

repenser l'organisation comme un champ politique structuré par des relations de pouvoir entre ses principaux acteurs. C'est pourquoi, en dépassant la vision techniciste jusque-là prédominante, l'analyse stratégique met en évidence la nature des relations de pouvoir qui structurent l'organisation. Ainsi, les comportements des acteurs s'analysent désormais sous la forme de stratégies personnelles visant à garantir une position de pouvoir ou au contraire à se prémunir du pouvoir des autres acteurs. Ce paradigme qui met en évidence une relation dynamique entre l'acteur et le système a deux orientations.

- La première, centrée essentiellement sur l'acteur, examinera les relations de pouvoir à l'intérieur de l'organisation.

- La seconde part du système et examine les contraintes qui pèsent sur l'acteur.

C'est d'ailleurs dans ce sens qu'elle prône l'existence d'un « acteur social » dont la « rationalité est limitée ». L'analyse stratégique ou approche organisationnelle vise donc à rendre compte du fonctionnement de l'organisation, de la façon dont les acteurs interagissent en rapport avec le système, sans autre ambition que d'expliquer et de comprendre.

Selon cette théorie, l'organisation est un construit social, c'est-à-dire qu'elle est le produit contingent des relations de pouvoir entre les acteurs contraints par des situations d'interdépendance. Autrement dit, le fonctionnement réel de l'organisation est la résultante des multiples jeux stratégiques qui se tissent entre tous les acteurs. Dans ce contexte, la stratégie permet à chaque individu ou acteur de mobiliser des ressources afin d'intensifier sa situation et prétendre contrôler des zones d'incertitudes qui sont susceptibles de lui conférer un pouvoir. A partir de là, nous comprenons Crozier. M et Friedberg, E (1977 : 57), qui affirment que la stratégie est : « *le fondement inféré exposé des régularités de comportements observés empiriquement* ».

La théorie de l'acteur stratégique selon M. Crozier et E. Friedberg (1977) part du constat que : le jeu des acteurs ne peut être considéré comme déterminé par la cohérence du système dans lequel ils s'insèrent, ou par les contraintes environnementales. Du coup l'on se doit de chercher en priorité à comprendre comment se construisent les actions collectives à partir de comportements et d'intérêts individuels parfois contradictoires. Ainsi, au lieu de relier la structure organisationnelle à un ensemble de facteurs externes, cette théorie essaye donc de l'appréhender comme une élaboration humaine, un système d'action concret. Dans ce sens, elle rejoint donc la théorie de l'individualisme méthodologique qui analyse les causes en partant de l'individu pour aboutir à la structure.

Crozier dit que dans une organisation sociale, l'acteur n'est jamais totalement contraint, telle est la base de l'analyse stratégique. C'est dire que, quel que soit le degré de coercition d'une société, dans toutes les situations, tous les problèmes ne peuvent lui être strictement réglementés de manière à lui imposer dans chaque cas, une seule voie à suivre. Car il dispose d'une marge de liberté exploitable à la faveur des zones d'incertitudes que les "vides" ou les "blancs" du système social lui ménagent. Dès lors, la marge de manœuvre de l'acteur ne lui est plus imposée bien au contraire, il s'efforce de contrôler les sources d'incertitudes tout en imposant aux autres sa façon de définir et de régler ses problèmes.

Des auteurs comme Bourdieu ont aussi développé cette notion de stratégie. En effet, à travers le concept « d'habitus », Bourdieu (1987 : 79), considère la stratégie comme le « *produit du sens pratique comme sens du jeu, un jeu social particulier, historiquement défini, qui s'acquiert dès l'enfance en participant aux activités sociales* ». Ainsi il est clair que pour Bourdieu c'est au cours de la socialisation que l'individu intègre un ensemble de valeurs sociales. Donc ici ces stratégies qui s'acquièrent par l'expérience sont conformes aux intérêts et objectifs des acteurs.

Les stratégies renvoient aux comportements visant à atteindre un but, un stade, soit de façon collective ou individuelle. Elles peuvent être offensives ou défensives. Elles sont offensives quand elles entrent dans un processus de lutte contre les contraintes techniques et socio-économiques. Et quand elles sont défensives, les réponses élaborées sont destinées à se protéger contre les risques propres au mode vie.

Ainsi, conformément au présent sujet, ceci nous rappelle à quel point l'analyse stratégique peut être d'un atout considérable dans l'analyse des stratégies des individus puisque notre étude se base sur la compréhension de comment les enfants arrivent à contribuer aux dépenses familiales, sans oublier le rôle des parents dans cet état de fait. Il faut reconnaître que sur le plan économique, la mise au travail précoce des enfants que ce soit par les parents ou par les enfants eux-mêmes relève d'une stratégie pour pallier aux difficultés financières. En paraphrasant Michel Crozier, l'individu étant un être doté de conscience, quel que soit la situation et le degré de coercition, il trouve toujours une solution, une issue favorable. Si l'on se réfère aux différentes conceptions de la stratégie, il est évident que les enfants et leurs familles sont engagés dans une logique de jeu et adoptent à cet effet un ensemble de stratégies pour survivre. Ainsi, conscient des exigences de l'analyse stratégique, pour rendre intelligible notre travail nous allons essayer de le délimiter dans un terrain bien défini, tout en l'appliquant à travers une méthodologie appropriée.

Chapitre 2 : L'UNIVERS DE L'ÉTUDE ET MÉTHODOLOGIE

Dans ce chapitre, il est question de faire une présentation du cadre d'étude en faisant une description de la ou les méthodes adoptées pour la recherche d'informations. Ainsi, nous allons nous intéresser d'abord au cadre général de l'étude, ensuite à la présentation et délimitation du milieu spécifique d'étude et enfin aux activités économiques. Il est aussi question pour nous de faire l'étalage des différentes méthodes entreprises pour le recueil des données en montrant également les techniques utilisées pour la collecte de ces données.

2. 1. Présentation du cadre de l'étude

Dans cette partie l'accent sera mis sur la présentation du milieu d'étude. Pour ce faire, il s'agira d'abord de prêter l'attention sur le cadre général pour finir par définir le cadre spécifique de l'étude.

2. 1. 1 Cadre général de l'étude

Ziguinchor est la principale ville de la Basse-Casamance située au Sud-Ouest du Sénégal. Ville coloniale créée en 1888 sur la rive gauche du fleuve Casamance à 60km de son embouchure, Ziguinchor est une ville orientale du fait de son histoire, de sa géographie et de ses caractéristiques naturelles.

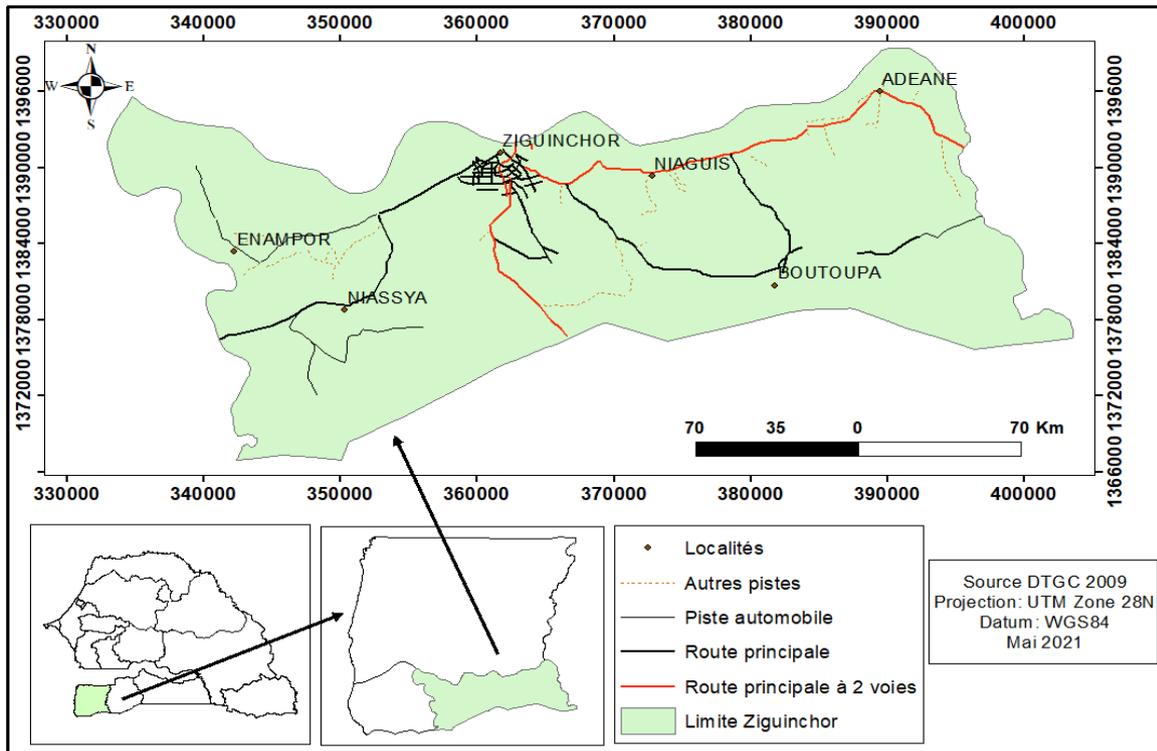
En effet, la commune de Ziguinchor se situe sur une cuvette bordée au Nord par le fleuve Casamance, au Sud par la communauté rurale de Niaguis, à l'Ouest et à l'Est par les marigots de Djibélor et de Boutoute. À ce jour, la commune occupe une superficie de 4450 hectares découpés en 29 quartiers.

De par sa position géographique, trois voies permettent d'accéder à la ville : il s'agit des voies maritimes (avec le navire Aline Sitoé DIATTA qui assure la rotation Dakar-Ziguinchor-Dakar et constitué à cet effet un viatique pour le développement de la région) la voie aérienne et les voies routières dont l'utilisation de la principale exige, à l'entrée nord, le passage au niveau du pont Emile Badiane B.D. BA (2012 : 19).

La ville de Ziguinchor représente ainsi, le centre économique de la Casamance naturelle en dépit de son enclavement.

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

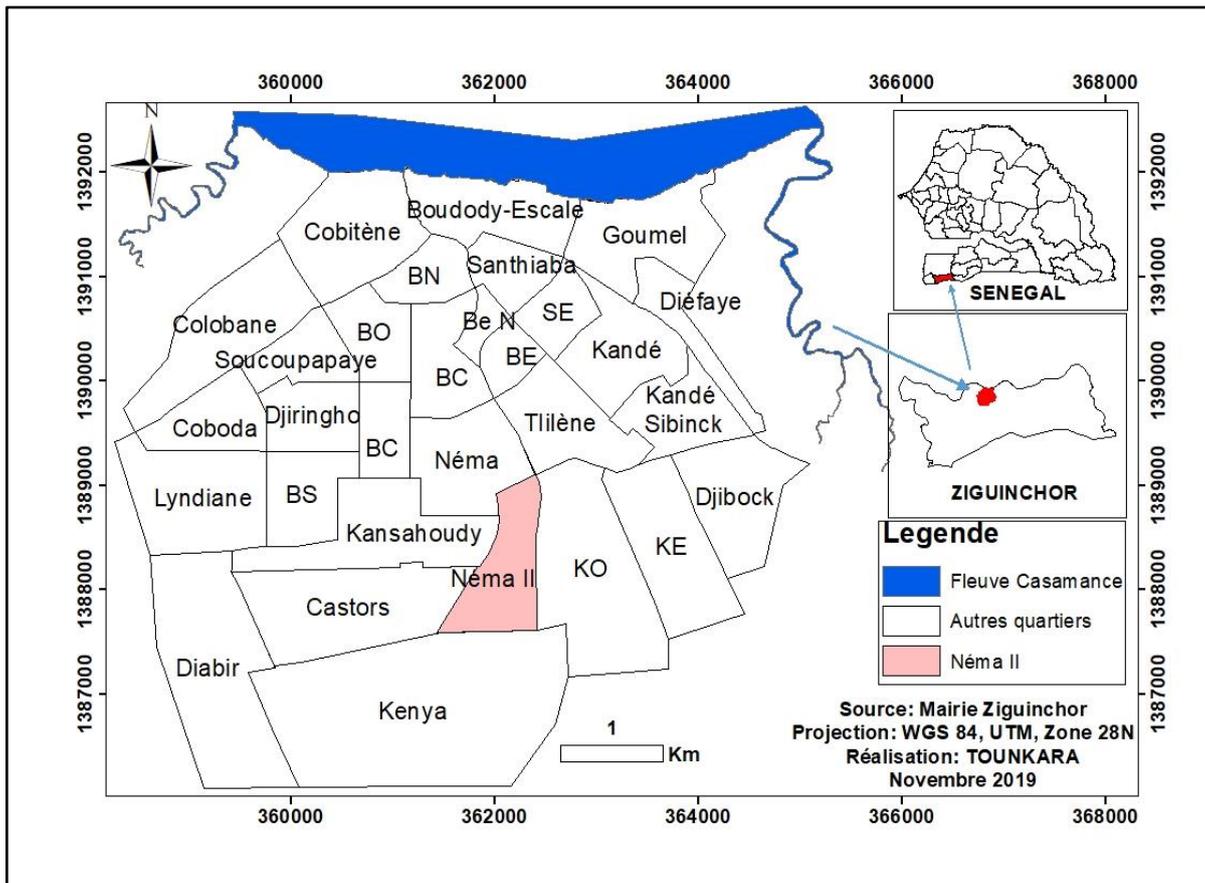
Figure 1 : localisation de la commune de Ziguinchor



2.1.2 Définition et localisation géographique du cadre spécifique d'étude

Notre recherche s'est effectuée dans le quartier de Néma 2 créé en 1957, un sous-quartier du grand Néma qui regroupait : Néma 1, Château d'eau, Néma Cadior et Néma 2 en tant que tel. Les limites géographiques du quartier de Néma 2 sont représentées sur la carte ci-dessous en guise d'illustration.

Figure 2 : localisation du quartier de Néma II



2.1.3 La population ciblée- le quartier de Néma 2

Comme nous l’avons souligné ci-dessus, le quartier est un sous-quartier du grand quartier de Néma constitué d’une population de 24166 habitants. En dépit de nos recherches à la mairie, auprès du chef de quartier et à l’ANSD, il nous est impossible d’avoir des données sur la population exacte afin d’en déduire sur la composition de la population. Par contre, il faut noter que selon les propos d’un des chefs de quartier, Néma 2 compte 1985 ménages avec différentes ethnies : Mandingue, Peulh, Joola, Wolof, Balante, et Bainouk. Sans oublier que les ethnies majoritaires sont le Mandingue et le Peulh. Depuis sa création, Néma 2 est gouverné par deux chefs de quartier à savoir Malang Diatta de 1957 à 1981 et Nouha Seydi Sall de 1981 à nos jours.

2. 1. 4 Écueils et contraintes

Dans presque toutes les villes du Sénégal, il existe des quartiers qui ne répondent pas aux normes d’urbanisme primaire. Le quartier de Néma 2 dans la commune de Ziguinchor en fait partie.

- *Le non-lotissement*

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

Le non-lotissement de ce quartier constitue le goulot d'étranglement à partir duquel naissent tous les écueils et contraintes multiformes auxquels font face les habitants de ce quartier. Néma 2 est un quartier qui ne répond pas aux normes en matière de lotissement. En effet, la configuration du quartier est assez spécifique avec une occupation anarchique de l'espace. C'est ainsi qu'il faut comprendre les propos de MA Diallo, L. Touré (2021 : 88) quand ils affirment qu'« à Néma 2, le seul justificatif prouvant qu'on est propriétaire du lot que l'on occupe est le papier délivré par le chef de quartier. De nombreuses parcelles à usage d'habitation acquises par don, legs, cession sont souvent source de conflits, car la délimitation informelle des parcelles rend difficile une visibilité des frontières et une identification des propriétaires ».

En effet, Néma 2 est sur un site à proximité de l'aéroport de Ziguinchor appartenant à l'ASECNA. Cet état de fait a retardé son lotissement malgré les promesses de campagnes des autorités municipales de Ziguinchor. Les habitants de ce quartier ne bénéficient presque pas de mesures sociales ni d'infrastructures. L'assistance publique en matière de santé est assez faible. Seuls 17,1% affirment bénéficier d'une assurance (couverture maladie universelle) ou gratuité (plan sésame) en matière de santé MA Diallo, P. Diémé (2021 : 427). En effet l'ensemble des problèmes de la population de ce quartier est principalement lié à l'accessibilité à l'intérieur de ce dernier.

Problème d'adduction d'eau, l'accès à l'eau potable est une difficulté à Néma 2 à l'exception de quelques puits qui couvrent les besoins relatifs en eau. Selon les propos de MA Diallo, L. Touré (2021 : 92) « les populations consomment majoritairement l'eau des puits ». Ces puits sont soit construits par la population même, soit par des organisations qui œuvrent dans le social à l'instar d'AMA. Les branchements électriques dans ce quartier sont aussi faits le plus souvent de manière clandestine.

L'absence de réseaux d'assainissement selon un des délégués du quartier, constitue une source d'accidents et d'accroissement de l'insalubrité. Il affirme que malgré le substrat (sable) qui favorise une rapide infiltration de l'eau en cas de fortes pluies, on note tout de même l'existence d'entrailles par le passage d'eau et par les grandes averses d'eau en saison des pluies.

Il est aussi important de noter que Néma 2 est un quartier où règne l'insécurité dans toutes ces différentes formes. Ce quartier renferme également beaucoup plus de grossesses précoces chez les jeunes filles que tout autre quartier de Ziguinchor, affirme délégué de quartier de Néma 2. La population par le biais du délégué de quartier et autres, ne cesse crier à l'aide aux autorités locales et étatiques et même privées.

L'inexistence de routes et les quelques raccordements sauvages d'électricité donnent l'impression de se trouver dans un « *milieu exclusivement conçu pour des abandonnés de la république* » d'après un des chefs de quartiers. Toutefois il serait important de préciser que face à ce non-lotissement, il y'a qu'à même quelques parties de ce quartier qui bénéficient de bon lotissement. Il s'agit de Néma Sapeur et de la partie qui se trouve vers la N54.

Nema 2 est aussi connu pour sa culture du « *naana* » (*feuilles de menthe*), une activité que la plupart des femmes de ce quartier pratiquent. Elles font également du maraîchage et parfois de la fruiticulture. En effet, elles pratiquent ces activités sur de petits espaces non loin de chez elles. Etant donné que nous nous intéressons au travail des enfants, la description du quartier de Néma 2 suit une logique qui nous permettra de mieux voir le niveau de vie de cette population.

2. 2 Recherche documentaire

La réalisation de ce travail nécessite une lecture assez considérable dans la mesure où la littérature est indispensable pour une bonne connaissance de l'état du problème ainsi que l'élaboration d'une revue critique de la littérature. Pour ce faire, une recherche documentaire a été faite avec l'appui d'ouvrages et de documents divers et officiels comme des thèses, des mémoires, des rapports d'étude, des articles, des journaux et des entretiens. Ainsi, pour être dans cette dynamique de documentation, nous nous sommes rendus dans différents sites se trouvant dans trois villes distinctes du Sénégal : Ziguinchor, Dakar et Saint-Louis.

À Ziguinchor, nous nous sommes contentés de la B.U de l'UASZ, du lien <https://UNIV-senegal.scholarvox.com>, mais également de la bibliothèque de l'Alliance Franco-sénégalaise pour une découverte de certains écrits se rapportant au sujet d'étude.

À Dakar, il s'agit de la B.U. de l'UCAD, qui nous a été d'une importance capitale dans notre recherche documentaire.

À Saint-Louis comme dans les deux précédentes villes, la B.U. de l'UGB était d'un grand apport dans l'orientation de notre sujet. En effet, à travers leur bibliothèque numérique, nous avons pu consulter des ouvrages, thèses et mémoires.

En dehors de ces lieux documentaires, nous avons également pris l'internet pour cible. Ici des sites web associés au moteur de recherche Google en ligne nous ont permis d'avoir une riche documentation électronique.

Ces recherches nous permettent d'avoir un aperçu global sur notre cadre d'étude. Ainsi, les données évoquées précédemment permettent la compréhension de la question du travail des enfants dont il est ici question. Pour mener à bien cette étude, nous avons adopté la démarche méthodologique suivante

2. 3 Méthodes et techniques d'investigation

Dans cette partie, il s'agit de mettre en exergue l'ensemble des techniques utilisées pour la collecte des informations. Il est également question de présenter les instruments d'investigation et le déroulement de l'enquête. L'utilisation des méthodes qualitatives et quantitatives permet une meilleure compréhension et explication du phénomène.

2.3.1 L'approche quantitative

Pour expliquer un phénomène, le chercheur peut faire recours à une méthode quantitative. Cette dernière est dérivée de celle qui est utilisée en statistique mais également dans les méthodes dites probabilistes. Elle présente l'avantage de se prêter à la vérification. Il est donc possible d'obtenir l'accord de tous les sociologues sur la constatation d'une régularité statistique. C'est ainsi que nous avons choisi d'utiliser cette méthode pour la collecte de certaines données. L'outil utilisé pour la collecte de données reste le questionnaire. Ce dernier est constitué d'une série de questions organisées en rubriques et comportant surtout des questions fermées. Ce qui nous a permis de vérifier à sa juste mesure la question du travail des enfants à Ziguinchor.

2. 3 .1. 1 Le questionnaire

Pour faire une analyse objective de notre objet d'étude, nous avons effectué une collecte d'information sur le terrain en utilisant le questionnaire. En effet, en tant qu'outil principal de collecte de données quantitatives, le questionnaire a été choisi pour quantifier les données du terrain.

Ainsi, deux questionnaires ont été utilisés pour la collecte de données. Le premier questionnaire administré aux enfants est structuré autour de cinq rubriques : 1) identification sociologique du répondant, 2) le travail, 3) Risques du travail, 4) travail et scolarité et 5) contribution aux dépenses. Le premier questionnaire comprend 49 questions (cf. annexe). Le deuxième questionnaire est également composé de cinq sections : 1) identification sociologique du répondant, 2) situation économique de la famille, 3) travail des enfants et scolarité, 4) participation des enfants aux dépenses familiales et 5) l'école. Ce deuxième questionnaire comprend 42 questions.

Les questionnaires ont été élaborés à partir du logiciel Sphinx. En effet, ce logiciel nous a facilité la collecte des informations ainsi que leur analyse.

2. 3. 2 Approche qualitative

L'approche qualitative utilise une démarche rigoureuse et un processus de recueil d'information qui tiennent compte du contexte social. Elle permet d'explorer les émotions, les sentiments ainsi que l'expérience personnelle des individus concernés, contribuant ainsi à une meilleure compréhension des interactions entre les sujets et partant du fonctionnement des sociétés. Elle est utilisée par Max Weber notamment pour comprendre l'apparition du capitalisme et qui convient pour l'étude des phénomènes uniques dans l'histoire.

La méthode qualitative se prête difficilement à la vérification néanmoins elle permet d'analyser et de comprendre des phénomènes. Ce faisant, elle nous a permis à travers l'entretien d'avoir des discours des personnes interrogées. De plus, à travers l'observation, nous avons pu constater l'existence du phénomène. C'est pourquoi, tout comme la première, c'est-à-dire la méthode quantitative, elle a été très édifiante dans la recherche d'informations sur le terrain. A noter que les entretiens effectués sont faits de manière libre.

2. 3. 2. 1 Le guide d'entretien

Le guide d'entretien est aussi un des outils de recueil de données qualitatives que nous avons utilisés. Les entretiens ont été faits auprès des structures en charge de la protection des enfants, nous avons pensé à structurer les thèmes selon les besoins en informations. Le guide est structuré par thématique (Cf. annexe).

Ainsi, comme structures de protection des enfants choisies pour l'enquête, nous avons : l'AEMO, ENDA, Dimbaya Kagnalène, FAP, le CUPE (Comité du quartier pour la protection de l'enfance à Néma2). Les personnes interrogées restent essentiellement les responsables de structures.

3. 3. 2. 2 Le focus groupe

L'utilisation de cet outil nous a permis de déceler certains éléments importants dans l'élaboration du questionnaire pour enfants. Pour ce faire, nous avons d'abord ciblé trois groupes d'enfants travailleurs ; les enfants vendeur (es) de fruits - les enfants travaillant dans les ateliers de menuiserie et les enfants travaillant dans les ateliers de mécanique.

Ainsi, par cette méthode de discussion, nous avons réuni quatre (4) petits groupes d'enfants - 08 à 12 enfants selon l'activité. Ceci nous a permis, par la discussion et la confrontation des idées, de mettre à jour les différents points par rapport à ce que les enfants pensent sur leur travail et de comment ils perçoivent cette situation. A chaque groupe, nous avons discuté pratiquement de la même question : *Que pensez-vous de votre travail ?*

Il importe à ce niveau de préciser les lieux et les dates auxquelles se sont tenues les discussions. Ce travail a été fait en deux jours au niveau du marché de Boucotte et dans les ateliers de travail des enfants (les 10 et 11 juin 2020).

Avec notre dictaphone et notre journal de bord pour les prises de notes, nous avons organisé la discussion en creusant au plus profond les informations mais en respectant l'attente et la logique du guide d'entretien.

2. 3. 2. 3 L'échantillonnage

Malgré cette densité de la population constatée lors de nos observations, nous n'avons pas pu avoir les données sur la population exacte de Néma 2. Pour ce qui est également du travail des enfants, les enquêtes auprès de la mairie, de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, auprès des structures de protection de l'enfance comme l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), au Centre Premier Accueil (CPA), à SOS village d'enfant, à ENDA Thiers-Monde ne nous ont pas permis obtenir des données sur le travail des enfants à Ziguinchor. Les quelques données que nous avons obtenues ne renseignent que sur la protection des enfants dans des quartiers. Il faut aussi noter le fait que ces données ne sont pas fiables. Par conséquent, la rigueur scientifique ne nous permet pas de nous prononcer sur ces données.

De cette carence de données liée également à une méconnaissance des caractéristiques de la population de Néma 2, nous n'avons pas pu obtenir une population mère sur laquelle on pourrait extraire un échantillon qui serait notre référence dans l'administration du questionnaire.

Dans cette logique, nous avons choisi l'échantillonnage par boule de neige. A travers cette méthode, nous avons commencé par choisir arbitrairement une famille à partir de laquelle nous avons identifié d'autres familles où on trouve des enfants qui travaillent (c'est-à-dire soumis à des activités de vente de fruits divers et des enfants dans les ateliers de mécanicien, de menuisier, soudeur, de tailleur, etc.) Ainsi nous avons administré trente (30) questionnaires aux chefs de familles et cent (100) questionnaires aux enfants travailleurs.

Nous avons aussi interrogé des personnes témoins choisies au hasard mais dont aucun enfant ne mène une activité économique. Cette méthode nous a permis de déterminer ou de mesurer la perception de la population sur le travail des enfants.

2. 3. 2. 4 Le pré-test

Nous avons en amont réalisé une pré-enquête de manière à tester le questionnaire. Cette étape nous a permis de revoir les différents éléments du questionnaire. Du point de vue de sa compréhension, de sa faisabilité, de son admission, etc. Ainsi, à la suite de la confection de ce pré-questionnaire, nous avons choisi au hasard sept (7) personnes dans la population de Néma II qui constitue notre lieu d'étude. Ceci nous a permis de voir si nos questions sont comprises ou non. Et par la même occasion également prétendre observer à des modifications (tirer des éléments ou d'en ajouter d'autres auxquels nous n'avions pas pris en compte) avant de le soumettre à la population ciblée.

2. 4 Déroulement de l'enquête

L'enquête proprement dite ou l'enquête de terrain est en effet la dernière étape du travail que nous avons effectué en trois moments. Le moment d'observation a débuté au mois de Mai précisément le 15 Mai jusqu'au 15 Juin. L'administration du questionnaire aux personnes ressources à durée 10 jours (elle a débuté le 18 Juin et a pris fin le 27 Juin 2020). Les entretiens ont été faits entre le 01 au 05 juillet 2020. Durant ces moments nous avons visité les différentes structures de protection des enfants au sein desquelles nous avons tenu des rencontres.

La collecte de données et d'informations nécessaires à la compréhension et à l'analyse du sujet en question, nous a amené à l'usage de méthodes tant qualitatives que quantitatives. Ainsi par la méthode quantitative, nous avons recueilli des informations à travers un questionnaire constitué d'une série de questions organisées en rubrique. Et par la méthode qualitative, l'observation et les entretiens ont été pour nous des moyens de constatation et de confirmation ou d'infirmité des réalités se rapportant au sujet. Les rencontres avec les responsables des structures de protection des enfants ont été faites par des prises de rendez-vous.

2. 5 Difficultés rencontrées

Au cours de ce travail, nous avons rencontré pas mal d'obstacles. D'abord une des difficultés était de trouver les documents ayant trait à notre sujet de recherche à la bibliothèque universitaire. Ce qui nous a obligés à nous rendre aux lieux mentionnés dans la recherche documentaire.

Dans la réalisation de l'enquête de terrain, nous avons également rencontré des problèmes. En effet, dans les familles que nous avons visitées, une des difficultés auxquelles nous avons fait face, est la méfiance des parents. Celle-ci est due à la conception négative que certains ont de l'enquête mais aussi de la sensibilité que relève la question du travail des enfants.

Pour surmonter ces obstacles, nous avons beaucoup insisté sur l'objectif de l'étude. On utilisait également le terme étude et non enquête pour rassurer nos enquêtés. Ce qui nous a valu chaque fois un bon moment pour expliquer le cadre dans lequel s'inscrit notre étude. En dépit de toutes ces procédures entreprises, nous avons noté une méfiance de certains parents à notre égard.

Nous avons également dû faire face à la méfiance des enfants qui, pour la plupart, ont reçu des consignes de leurs parents quant aux inconnus. Pour gagner leur confiance, on achetait souvent leurs produits. Ainsi, il faut noter que les difficultés ont bien été notées tout au long de cette étude. Cependant, ces difficultés n'ont en aucun cas affecté notre volonté à atteindre nos objectifs. L'ensemble de ces stratégies développées nous ont permis de contourner au mieux ces différentes difficultés rencontrées.

DEUXIÈME PARTIE

ANALYSE

ET

INTERPRÉTATION

DES

RÉSULTATS

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

Le travail consistera dans cette dernière partie à faire une présentation des résultats recueillis sur le terrain. En effet, il est question d'analyser et d'interpréter les données de l'enquête que nous avons pu collecter grâce au logiciel sphinx. Ce qui nous a permis de regrouper les résultats en données quantitatives dans des tableaux statistiques de forme tris à plat et tris croisés. Ces représentations ont facilité le repérage des différentes variables et corrélations. Les données qualitatives recueillies lors des entretiens apparaîtront sous forme d'éléments de justification, d'illustration et de précisions des données quantitatives.

Ainsi, la logique du sujet nous invite à faire ressortir des thématiques allant dans le sens de ce dernier. D'où l'apparition des objectifs et des hypothèses de la recherche. C'est pourquoi, ces thématiques constitueront les différents chapitres de cette deuxième partie du travail. Dans chaque chapitre, nous tenterons de répondre à un cas spécifique du sujet.

- Dans le chapitre 3, nous mesurerons l'impact de l'apport financier du travail des enfants sur les dépenses familiales ;
- Dans le chapitre 4, nous analyserons les conséquences du travail des enfants par rapport à leur vécu et à leur scolarité.

Ces deux derniers chapitres de notre travail, viendront rendre plus visible la partie théorique. Ainsi, l'analyse va prendre en compte les objectifs et les hypothèses de recherche tout du moins circonscrites dans la problématique. Un passage de la théorie à la pratique qui sans doute permettra de rendre plus concrète la partie théorique.

**Chapitre 3 : LE TRAVAIL DES ENFANTS, UN MOYEN POUR LES PARENTS DE
PALLIER AUX DIFFICULTÉS FINANCIÈRES**

Dans ce chapitre, nous nous proposons d'analyser et d'interroger les informations afin de voir l'impact financier du travail des enfants sur les dépenses familiales. Pour ce faire, il serait intéressant de mesurer le degré de participation des enfants pour voir la place qu'elle occupe dans les dépenses familiales comme nous l'avons conceptualisé. Autrement dit, le travail consistera à chercher à savoir si la participation des enfants a un apport considérable sur les dépenses familiales. Tout cela revient à voir si la mise au travail précoce des enfants est en rapport avec la pauvreté. Est-ce que finalement, la recherche d'un revenu supplémentaire des parents à travers l'apport financier des enfants est une meilleure option. Car c'est aux parents, qui, normalement ont le devoir de lutter au quotidien pour la survie de leur famille.

Ainsi, une exploitation minutieuse des différentes informations – quantitatives comme qualitatives – recueillies lors des enquêtes de terrain est nécessaire afin de disposer des éléments de justifications solides dans l'analyse.

2. 1 Les secteurs d'activité ou métier des parents

De l'avis de Leroy (2009), la famille est la première instance de socialisation de l'enfant. C'est en son sein que s'effectuent les premiers contacts et imprégnations. L'analyse de cette idée laisse apparaître que la famille a le devoir d'assurer un développement physique et mental de l'enfant. Cependant, le monde d'aujourd'hui est tel que la norme sociale s'accommode bien du travail des enfants. Leur compagnie dans le marché du travail était un fardeau, puis considéré comme un avantage économique. Ce phénomène qui prend de plus en plus de l'ampleur suscite des questions quant à la situation socio-économique de leur famille.

Les familles pauvres ou ayant un faible revenu peuvent être amenées à envoyer leurs enfants au travail. L'entrée précoce au travail des enfants serait-elle systématiquement liée à la faiblesse du revenu familial ? Quels sont les facteurs plus importants qui influencent le choix d'envoyer ou pas les enfants au travail ? C'est ce que nous allons essayer de répondre dans cette partie.

Pour ce faire, nous trouvons d'abord important d'évoquer le niveau de vie des familles. En effet, le niveau de vie d'une famille, c'est-à-dire la situation financière des parents joue un grand rôle dans la mise ou non au travail des enfants. La famille dont le mari ou l'épouse a un statut professionnel et une situation financière assez stable, peut se priver de mettre ses enfants au travail. Car une telle famille est

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

à mieux d'elle-même de pouvoir prendre en charge les besoins de ses enfants, de la nourrir, de l'habillement, de la santé, de la scolarité, etc.

Ce qui importe ici c'est l'influence du statut professionnel du chef de famille, que ce soit l'homme ou la femme dans la mise au travail des enfants. En effet, dans une famille, un travail stable qui permet à l'un des conjoint(es) de bénéficier d'un salaire assez acceptable à chaque fin du mois, ou d'une activité économique lui rapportant suffisamment, peut-être d'un atout considérable dans la mise ou non au travail des enfants. Car financièrement cette famille peut être en mesure de répondre aux besoins vitaux de ses enfants.

L'absence de travail stable ou parfois même des parents en situation de chômage affecte de façon très particulière le niveau de vie de la famille. Dans ces conditions, le plus souvent, les parents se voient dans l'obligation de faire travailler les enfants dans l'espoir d'un revenu supplémentaire à la survie de la famille. D'ailleurs pour Basu et Van, une famille enverra ses enfants dans le marché du travail à la condition que le revenu familial hors revenu des enfants descend en dessous du seuil de subsistance (1998 :416).

Cette situation que ces deux auteurs analysent est similaire à nos données de terrain. Lors de notre étude, il est apparu que lorsque le revenu de la famille est faible, les parents choisissent d'employer les enfants au travail. Ce phénomène reste une réalité à Ziguinchor surtout à Néma 2 où une proportion importante d'enfants travailleurs est issue de famille à revenu faible. La situation économique de la famille reste donc un facteur déterminant qui oriente la décision des parents quant au travail ou pas des enfants. Comme nous pouvons le remarquer à partir des données des deux tableaux ci-dessous, la plupart des enfants qui contribuent dans les dépenses familiales sont issus de familles vulnérables.

Tableau 1: profession du chef de ménage via contribution enfants **Tableau 2:** profession conjoint via contribution enfants

Contribution des enfants Profession du père ou de la mère	(500 à 1000)	[1000 à 1500]	[1500 à 2000]	[2000 et plus]	TOTAL	Contribution des enfants Profession du conjoint(e)	(500 à 1000)	[1000 à 1500]	[1500 à 2000]	[2000 et plus]	TOTAL
Enseignant	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	Menuisier	0,0%	0,0%	3,3%	0,0%	3,3%
Menuisier	3,3%	0,0%	0,0%	0,0%	3,3%	Mécanicien	3,3%	0,0%	0,0%	0,0%	3,3%
Mécanicien	0,0%	0,0%	3,3%	0,0%	3,3%	Maçon	3,3%	6,7%	3,3%	0,0%	13,3%
Maçon	3,3%	0,0%	0,0%	0,0%	3,3%	Tailleur	3,3%	0,0%	0,0%	0,0%	3,3%
Tailleur	3,3%	0,0%	0,0%	0,0%	3,3%	Ménagère	13,3%	0,0%	3,3%	3,3%	20,0%
Ménagère	10,0%	30,0%	20,0%	20,0%	80,0%	Soudeur métallique	0,0%	0,0%	3,3%	0,0%	3,3%
Charretier	3,3%	0,0%	0,0%	0,0%	3,3%	Charretier	0,0%	6,7%	3,3%	10,0%	20,0%
Chômeur	0,0%	0,0%	0,0%	3,3%	3,3%	Chauffeur	0,0%	3,3%	3,3%	3,3%	10,0%
TOTAL	23,3%	30,0%	23,3%	23,3%	100%	Chômeur	0,0%	13,3%	3,3%	6,7%	23,3%
						TOTAL	23,3%	30,0%	23,3%	23,3%	100%

Source : Enquêtes personnelles, Juillet-Août 2020

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

Une des premières remarques que laisse apparaître les tableaux ci-dessus est la similitude des activités des chefs de familles enquêtés. En effet, la lecture de ces tableaux laisse apparaître que plus de la moitié des chefs de familles sont beaucoup plus représentés dans le secteur informel. Ce secteur est caractérisé en général par une faible rémunération et une instabilité du revenu du fait qu'il n'est pas fixe. Les propos d'un chef de ménage maçon âgé de 45 ans illustrent cette affirmation :

« Moi je suis maçon mais mon travail n'est pas stable. Ce n'est pas tous les jours que je travaille. S'il y'a pas de chantier je ne travaille pas, à moins que quelqu'un fasse appel à moi pour un service. C'est bien mais ce n'est pas un travail qui me permet de gagner suffisamment pour nourrir ma famille. Et dès fois après un chantier, tu peux rester pendant deux à trois semaines voire même un mois avant de percevoir votre argent. C'est très difficile pour un père de famille ».

Sur le plan économique, Néma 2 est en effet, un quartier occupé majoritairement par des pauvres. Les activités dominantes restent essentiellement le petit commerce notamment la vente de feuilles de menthe chez les enfants (filles et garçons) et chez les femmes également. Chez les hommes, ils s'adonnent plus à des activités comme la maçonnerie, la menuiserie, la mécanique etc. Toutefois, il est important de souligner que beaucoup de chefs de familles sont sans emploi.

Les emplois tels que présentés dans les tableaux révèlent au grand jour la fragilité et la pauvreté des familles. Certaines d'entre elles sont confrontées à des difficultés économiques très accrues : difficultés à satisfaire les besoins primordiaux et élémentaires comme la nourriture et la santé de ses membres. D'autres ne disposent uniquement que du revenu du travail qui leur permet tout juste de satisfaire les besoins élémentaires. Ils parviennent difficilement à faire des économies pour des projets d'avenir. Ils sont caractérisés par des situations d'instabilité financière et d'incertitude du lendemain. Une particularité aussi des personnes vivant dans ces familles (les chefs de famille en particulier) est leur situation d'illettrisme. La plupart des chefs de familles ne sont pas scolarisés.

Tableau 3 : Niveau d'instruction des parents

Niveau d'instruction	effectif	Fréquence
Elémentaire	7	23,3%
Secondaire	2	6,7%
Education religieuse	5	16,7%
Non scolarisé	16	53,3%
Total	30	100%

Source : Enquêtes personnelles, Juillet-Août 2020

Cette absence paralysante de formation scolaire et professionnelle et la grande fragilité sociale sont des facteurs aggravants qui les rendent particulièrement vulnérables. D'où leur recours au travail des enfants dans l'espoir d'une source de revenu supplémentaire pour la survie de la famille. L'extrait d'entretien d'une femme âgée de 40 ans chef de ménage et résidant au quartier de Néma 2 vient conforter cette affirmation :

« Ma fille m'aide à vendre parce que nous on n'a pas les moyens, moi je fais un peu de commerce et du coup je suis obligé de faire recours à mes enfants pour qu'ils m'aident. Comme ça, si je prends ce qu'elle vend et ce que moi aussi je vends, ça pourrait nous aider un peu. Car mon mari travaille comme maçon et son travail n'est pas stable. Le plus souvent il ne donne rien pour la famille ».

Cette affirmation témoigne de la situation dans laquelle se trouvent ces familles. En effet, le faible niveau de vie des familles favorise le recours au travail des enfants. Pour satisfaire les besoins de première nécessité de leurs familles, le travail des enfants semble être l'option la plus simple. La précarité du statut de l'emploi des membres de la famille combinée à l'insuffisance et bien sûr à l'irrégularité de revenu, poussent ces derniers à recourir au travail des enfants. Ceci dans le but de pallier aux difficultés financières et de pouvoir faire face aux besoins vitaux de la famille.

4. 1. 1 Néma 2 : un quartier de pauvres

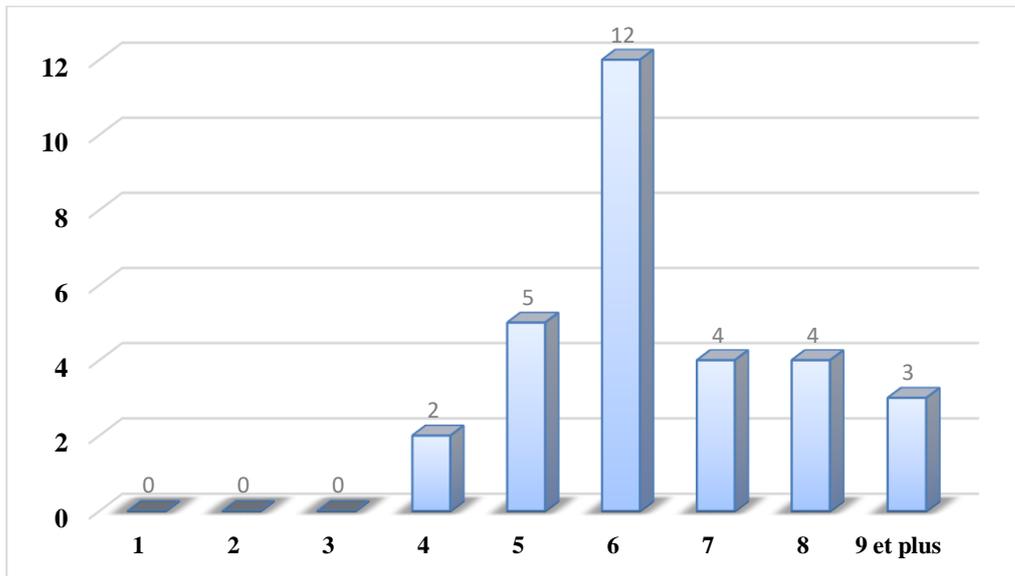
Néma 2 fait partie du grand Néma, considéré comme l'un des quartiers les plus peuplés de la commune. Selon les données de L'ANSD (2013), sa population s'élève à 24166 habitants. Néma 2 est majoritairement occupé par les musulmans. On y note aussi beaucoup de familles polygames. Ce qui explique d'ailleurs le nombre important d'enfants dans les familles. Pourtant, elles n'arrivent pas à leur offrir un niveau de vie acceptable dans la mesure où elles ont, pour la plupart, des revenus faibles. Un des problèmes fondamentaux auquel font face les familles est la satisfaction des besoins relatifs à l'alimentation. C'est cette situation que tente de décrire un chef de ménages polygame, charretier, âgé 52 ans lorsqu'il dit :

« J'ai deux femmes et neuf enfants à ma charge. C'est très difficile de les nourrir, les habiller et payer leur scolarité. Je n'ai pas un salaire mensuel. Je suis charretier. Pendant la période des mangues, de l'anacarde, je peux gagner 5000 à 7000 f par jour. Actuellement je fais chaque jour le tour de la ville en espérant voir des gens qui ont des bagages à transporter. Il arrive que je reviens à la maison avec 1000f seulement ».

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

De ces propos nous retenons que, les difficultés à satisfaire les besoins élémentaires restent une réalité dans la vie quotidienne des familles. Mais, ces difficultés n'ont pas la même signification selon la taille de la famille. Plus le nombre d'enfants est élevé, plus la charge est lourde.

Graphique 3 : Nombre d'enfant au sein de la famille



Source : Enquêtes personnelles, Juillet – Août – 2020

Soit X =la moyenne, N =nombre de famille enquêtées et F =effectifs total des enfants des 30 familles :

$$X = \frac{1}{N} \times \sum F$$

$$X = \frac{2 \times 4 + 5 \times 5 + 12 \times 6 + 4 \times 7 + 4 \times 8 + 2 \times 9 + 1 \times 10}{30}$$

$$X = 6,43$$

A Néma 2, notre étude a révélé que le nombre d'enfants est assez élevé au sein de la plupart des familles. Ceci pose énormément de problèmes dans la prise en charge des besoins de la famille en particulier des enfants. Car les chefs de famille sont des ouvriers non qualifiés et qui alternent des périodes de chômage et des petits boulots. En effet, ils doivent lutter au quotidien pour donner aux enfants une vie saine et les assurer une meilleure éducation. Ils doivent être prêts à les aider et à les guider en cas de besoin quel que soit la nature ou la cause de leur problème. Le lien du statut professionnel au revenu et du nombre d'enfants décrit ici laisse entrevoir dans ce contexte une situation économiquement précaire de ces familles. Les résultats obtenus sont présentés dans le diagramme ci-dessus.

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

Le nombre d'enfants dans la famille peut aussi être une source de problèmes face aux difficultés financières des parents. En effet, la venue d'un enfant supplémentaire peut entraîner une réduction du niveau de vie. Dans le quartier de Néma, nous avons constaté lors de nos entretiens une présence assez forte de petits enfants un peu partout dans le quartier. Ils traînaient çà et là, le plus souvent sans chaussures. En dépit des difficultés financières, du chômage de pas mal de chefs de famille et/ou un travail qui ne rapporte pas suffisamment pour assurer la survie de la famille, la fécondité semble être forte à Néma 2.

La simple lecture de ce graphique nous permet de dire que sur trente (30) familles interrogées, le nombre d'enfants dans une famille va de quatre (4) à dix (10) enfants. Ainsi, il ressort qu'à Néma 2 la fécondité est assez forte. Ce qui semble inquiétant si l'on pense à la situation financière de ces familles. La croyance religieuse particulièrement Islamique joue un grand rôle dans la mesure où le plus souvent les gens mettent en avant le fait que l'Islam autorise d'épouser plusieurs femmes (deux à quatre) et à peupler le monde. Ce qu'ils perdent de vue, c'est que l'Islam autorise certes la polygamie, mais si l'on est capable de prendre en charge, ses épouses et ses enfants. A Néma 2, la majorité des familles vivent dans une situation de précarité. C'est pourquoi, en plus du statut professionnel dérisoire des parents, le nombre d'enfants dans la famille a aussi un impact considérable sur le revenu familial. Et par la suite joue un rôle important dans la mise ou non des enfants au travail.

Quartier périphérique, quartier pauvre, Néma 2 est un lieu connu pour sa culture du « *naana* », une activité que la plupart des femmes pratique. Le maraîchage et la bananeraie sont également des activités génératrices de revenu qu'exercent ces femmes. Elles sont également dans le commerce de produits saisonniers. Les parents gagnent assez difficilement leur vie et mettent à contribution les enfants pour pouvoir justement s'adonner à ce commerce.

Un responsable de SOS village d'enfants Ziguinchor âgé de 42 ans affirme que : « *Ceci est généralement lié à la situation de vulnérabilité des parents. Quand le parent est occupé à mener une activité, ce parent préfère aussi que d'un autre côté, l'enfant puisse aussi le soutenir en s'adonnant à une autre activité. C'est pourquoi, même s'il est vrai que c'est les parents qui cultivent le « naana » mais c'est les enfants qui le vendent* ».

A travers cette affirmation, il est clair que les enfants jouent un rôle important dans les activités génératrices de revenus des parents. Les parents demandent à leurs enfants d'aller vendre, une façon de les mettre à contribution aux dépenses familiales et aussi de prendre en charge leur scolarité. Il est évident que vu sous cet angle, c'est les enfants qui travaillent pour leurs parents. C'est en quelque sorte des enfants parentifiés. C'est-à-dire des enfants qui, à côté de leurs parents, semblent jouer le rôle de chef de famille.

Si certains parents sont pour le travail des enfants à cause de leur contribution importante dans les dépenses familiales d'une part et d'autre part parce qu'ils leur permettent de se prendre en charge eux-mêmes ou de ne pas être dépendant, il est souvent vu par certains comme une fuite de responsabilités des parents, une négligence voire une violation des droits des enfants. C'est ce que tente d'expliquer une responsable à Enda Thier monde dont les propos suivent :

« Selon nous ce n'est pas la pauvreté qui pousse les parents à faire travailler les enfants. Car ce n'est pas parce que les parents sont pauvres que les enfants sont tenus de travailler. C'est les parents qui doivent nourrir l'enfant car l'enfant n'a pas demandé à naître. Donc c'est aux parents d'assurer sa survie. Un parent qui ordonne à son enfant d'aller vendre des fruits et ne revenir que si le plat est fini, c'est de la négligence chez les parents. C'est de la facilité, de la fuite de responsabilité et de la fainéantise. Les parents se cachent derrière la pauvreté mais c'est la main d'œuvre utile des enfants qui les motivent ».

Une analyse profonde de ces propos laisse apparaître que les parents utilisent la pauvreté pour justifier le travail des enfants. Pourtant beaucoup d'études réalisées par des organisations de protection de l'enfance et d'autres chercheurs ne rejettent pas cette thèse.

Pour dire qu'il y'a aussi un problème de conscience, de facilité, de fuite de responsabilité des parents qui se cachent derrière la pauvreté pour faire travailler les enfants. Car il y'a des parents qui sont dans les mêmes situations de pauvreté et pourtant n'envoient pas leurs enfants au travail. Parce qu'en réalité, la pauvreté ne doit pas pour autant pousser les parents à faire travailler les enfants.

3. 1. 2 Le travail des enfants : est-ce toujours un choix des parents

Comme le montre également beaucoup d'études portant sur le travail des enfants, la pauvreté est un des principaux facteurs qui explique le travail des enfants. En effet, lorsque le niveau de vie de la famille est faible, les enfants sont souvent utilisés comme main d'œuvre pour combler le revenu. Toutefois, il faut souligner que certains enfants choisissent eux-mêmes d'aller travailler. Il s'agit de certains enfants vendeurs de feuilles de menthe, de fruits et d'autres produits. En effet, il faut croire qu'à l'opposé de ce qui souvent est mis en avant, certains enfants choisissent d'aller travailler dans le but d'aider leur parent surtout les mamans. Car le plus souvent c'est elles qui s'activent dans la culture de « *naana* » et dans la vente de produits divers.

La plupart de ces enfants ne considèrent pas leur travail comme une contrainte mais plutôt comme un devoir ou une dette qu'ils ont envers leurs parents, d'aider sa maman ainsi que sa grand-mère à vendre leurs produits. Le témoignage de cette jeune fille de 12 ans vendeuse de feuilles de menthe rencontrée au marché Boucotte illustre cette idée :

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

« Je veux aider maman car elle fait tout pour nous à la maison. Elle nous donne à manger, elle nous achète des habits, des chaussures, c'est elle qui paye notre scolarité, et nous donne de l'argent pour aller à l'école. Elle fait tout en tout cas. Mon père ne fait presque rien pour nous »

A ces enfants s'ajoutent ceux qui choisissent de travailler pour satisfaire leurs propres besoins. En effet, certains enfants, affectés par les difficultés que rencontrent les parents à satisfaire les besoins de la famille, choisissent eux aussi de travailler pour subvenir à leurs besoins personnels. C'est eux qui prennent en charge une grande partie de leurs besoins : habillement, accessoires, et même leur scolarité.

« J'ai choisi de travailler parce que ça me permet d'avoir de l'argent pour financer ma scolarité, me payer des chaussures, des habits et accessoires de temps en temps car ma grand-mère ne peut pas tout faire pour moi ». Affirme un garçon confié âgé de 12 ans vendeur de fruits :

Pour ces enfants, ceci leur permet d'accéder à une certaine autonomie financière grâce à l'argent qu'ils gagnent par le biais de leur travail.

Les facteurs qui influencent le travail des enfants sont divers. Si les uns travaillent pour combler le revenu de leur famille, participer financièrement aux dépenses, d'autres enfants par contrainte, choisissent eux-mêmes de s'adonner à des activités génératrices de revenu. Il s'agit aussi des enfants ayant abandonné l'école à cause des problèmes d'acte de naissance. Les données de l'étude montrent qu'un bon nombre d'enfants travailleurs ont interrompu leurs études pour des problèmes liés à des actes de naissances. Souvent renvoyés par leur établissement, ces enfants sont pour la plupart orientés vers le petit commerce. Ce phénomène qui reste une réalité à Néma 2 expose les enfants au travail précoce parce que, rester à la maison sans pouvoir aller à l'école au même titre que les autres enfants, les poussent à opter pour la voie du travail. Le témoignage d'un des enfants rencontrés âgé de 13 ans ayant abandonné les études car ne disposant pas d'extrait de naissance en est une illustration parmi tant d'autres :

« J'ai choisi d'aller travail parce que mon père dit que je ne peux pas étudier car j'ai pas d'extrait de naissance. Il m'a dit que mon extrait de naissance n'est pas bon ».

La rue a également attiré certains enfants qui, pour un besoin de liberté, décident d'aller travailler. C'est le cas d'un certain nombre d'enfants vendeurs de fruits. Des enfants qui ont surtout atteint l'âge de 12 ans et plus mais qui parfois n'ont pas la possibilité de sortir, ils demandent à aller vendre histoire de rejoindre les amis, trainés un peu avec eux dans les marchés, gares routières, etc. C'est de leur volonté, car le travail constitue pour eux une échappatoire, un moyen de quitter temporairement la maison. C'est en quelque sorte une porte d'entrée pour pouvoir sortir.

3. 1. 3 Les différents types d'activités menées par les enfants

Il nous semble important dès le début de cette partie de revenir sur la définition de ce que nous appelons dans cette présente étude : travail des enfants. Comme nous l'avons évoqué précédemment, le travail des enfants dont nous faisons référence dans cette étude renvoie à l'ensemble des différents métiers exercés par les enfants au sein des ateliers, mais aussi à l'ensemble des activités génératrices de revenu et particulièrement le petit commerce. Le tableau ci-dessous présente les différents types d'activités menées par les enfants. Tous ces enfants garçons ou filles âgés de 07 à 15 ans qui sont scolarisés ou non et obligés ou pas, par les parents d'aller travailler. Un travail qu'ils (enfants) effectuent en plein année scolaire ou pendant les vacances scolaires.

Tableau 4 : Les différents métiers ou travail des enfants

Activités	Effectifs	Pourcentage
Mécanicien	10	10%
Soudeur métallique	6	6%
Menuiserie	10	10%
Tailleur	5	5%
Apprenti auto	2	2%
Vente	66	66%
Autres	1	1%
Total	100	100%

Source : Enquêtes personnelles, Juillet – Août – 2020

Comme le montre ce tableau, le travail effectué par les enfants de Néma 2 est de différentes sortes. Mais le petit commerce constitue l'activité la plus recourue par les enfants. Sur 100 enfants travailleurs enquêtés, 66% font ce que nous appelons le petit commerce. Le recours à cette activité qui comprend à la vente des fruits, des légumes, des feuilles de menthes s'explique d'une part par son apport financier direct et immédiat. D'autre part par le fait que l'accès économique aux produits vendus est beaucoup plus facile. En effet, la plupart des produits vendus par les enfants ont été approvisionnés par leurs parents grâce au maraîchage qui est aussi une activité très présente dans la zone. D'autres sont achetés à des prix très bas au marché et revendus dans les quartiers.

La vente de fruits et les feuilles de menthes sont des activités qui nous semblent les plus difficiles pour les enfants en termes de temps et de distance. Les enfants qui s'adonnent à cette activité parcourent à longueur de journée la ville, les places publiques, les quartiers, faisant porte à porte, un plat de fruits ou agrumes (bananes, mangues, oranges, mandarines, pamplemousses, « maades », « kinkéliba ») ou des feuilles de menthes, salade à la tête. Ces enfants parcourent plus de 3km par jour sous le chaud

soleil. On les voit parfois pieds nus, transpirants de sueur sous le chaud soleil attestant ainsi l'effort fourni et les distances parcourues et à des heures tardives le soir.

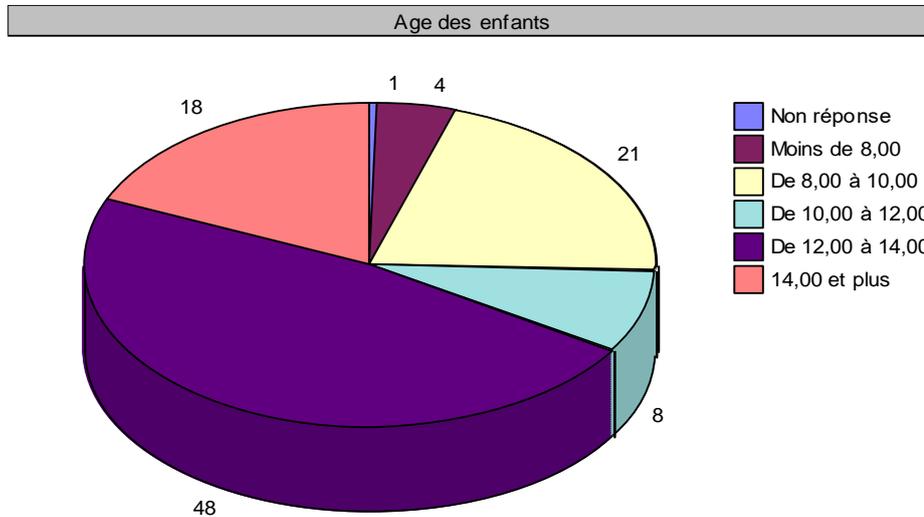
En dehors du commerce, la mécanique et la menuiserie sont aussi deux métiers qui intéressent aussi certains enfants. Pour la mécanique, les enfants sont beaucoup plus présents dans les petits ateliers de réparation de motos et de vélos.

5. 1. 4 L'âge des enfants travailleurs

Depuis les années dix-neuf cent, l'OIT se présente comme la première organisation capable de réglementer le travail des enfants. En effet, dès le 26 juin 1973, l'OIT adopte la convention 138 qui définit l'âge minimum d'admission à l'emploi. Cet âge ne peut être inférieur à l'âge de la fin de la scolarisation obligatoire et en aucun cas inférieur à 15 ans.

A l'opposé de la convention 138 de l'OIT, les enquêtes sur le terrain nous ont révélé que les enfants qui travaillent ont un âge inférieur à celui établi par la réglementation. Ceci dit, dans le contexte africain, les conventions et les droits des enfants sont souvent bafoués. La violation de ces conventions s'explique d'une part par une ignorance des parents quant à l'existence de ces conventions. D'autre part, elle s'explique par une recherche perpétuelle de revenu pour compenser les dépenses familiales. En d'autres termes, les parents ne se soucient guère de l'âge de l'enfant, leur seule préoccupation est le revenu supplémentaire aux dépenses familiales.

Graphique 4 : Âge des enfants travailleur



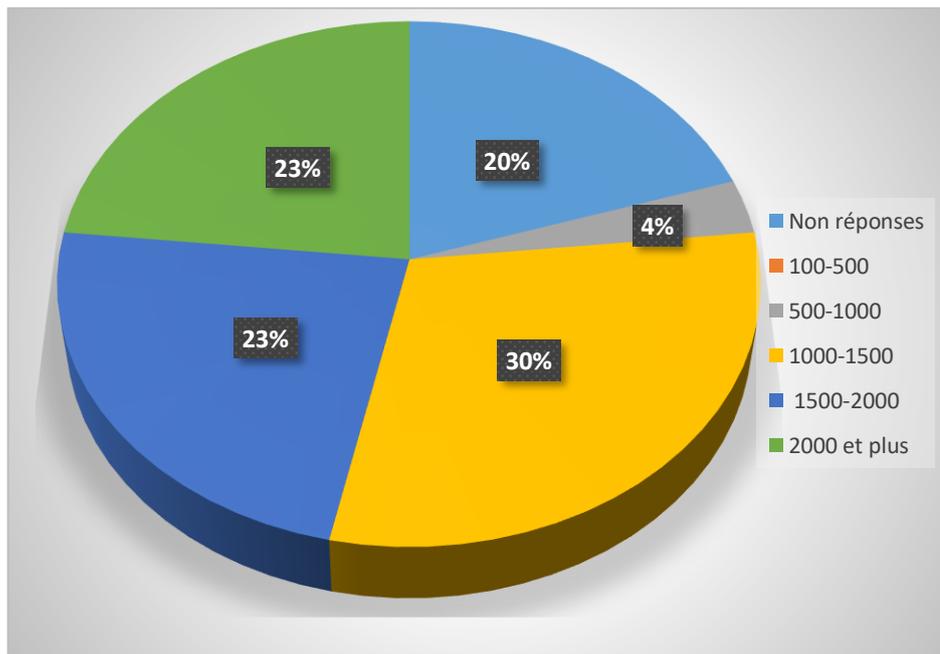
Source : Enquêtes personnelles, Juillet – Août– 2020

Les résultats présentés dans le diagramme ci-dessus, attestent que sur un effectif de 100 enfants travailleurs interrogés, 48 enfants ont entre 12 et 14 ans, 21 enfants ont entre 8 et 10 ans. L'analyse de ce diagramme révèle également que certains enfants sont envoyés très tôt sur le marché du travail. Les chiffres semblent certes, peu significatifs dans cette étude (4 enfants parmi les enfants enquêtés ont moins de 8 ans), mais ils peuvent être parlants si on élargit la zone d'étude.

3. 1. 5 Apport financier des enfants aux dépenses quotidiennes

L'alimentation occupe une place importante dans la vie de toute personne. Elle est le domaine où intervient le plus directement le revenu. En effet, l'une des premières fins du revenu consiste à assurer les besoins en nourriture de la famille. Pour plus de la moitié des chefs de familles estiment que la nourriture est leur priorité. Ainsi, pour satisfaire ses besoins en nourriture, il faut disposer des moyens financiers ou matériels. Le manque de moyens pousse certains parents à mettre à contribution les enfants. Pour recueillir des données dans ce cadre, la question suivante a été posée : *Combien les enfants contribuent en moyens dans les dépenses familiales ?*

Graphique 5 : Contribution des enfants aux dépenses familiales



Source : Enquêtes personnelles, Juillet – Août – 2020

Nous notons de ce diagramme que 30% des enfants enquêtés ont une contribution journalière comprise entre 1000-1500 f CFA. 23% ont une contribution comprise entre 1500-2000 f CFA et 2000f et plus. Seuls 4% de ces enfants ont une contribution journalière comprise entre 500-1000 f CFA. Les non réponses représentent la proportion des enfants qui ne contribuent pas forcément par jour aux dépenses quotidiennes des familles. Il s’agit en général des enfants qui exercent des métiers tels que la menuiserie, la mécanique etc.

La contribution des enfants aux dépenses quotidiennes des familles peut paraître faible, mais l’effort consenti par jour par les enfants pour contribuer aux besoins de la famille reste important. D’ailleurs certains enfants apportent plus que leurs parents. Les propos d’un chef de ménages mécanicien de vélo dont un de ses enfants est vendeur de feuille de menthe en est une illustration :

« Mon fils gagne plus que moi. Chaque jour il revient avec plus de 1500 f, alors que moi je peux rester deux à trois jours sans avoir plus de 1000 f. Je suis très content de lui parce qu’il fait toujours de son mieux pour aider sa famille. Il connaît très bien la situation de la famille. »

De ces propos, nous retenons que la participation des enfants joue un rôle très important dans la satisfaction des besoins des familles. Contribuer à l’amélioration du bien-être de la famille est une fierté pour les parents. Si les montants peuvent paraître bas, l’effort que consentent les enfants reste cependant important selon les parents.

3. 1. 6 Orientation des dépenses

Après avoir fait une analyse de la contribution des enfants, il est important d'appréhender également l'utilisation de l'apport financier des enfants au sein de leurs familles. Comme nous l'avons montré un peu plus haut, la nourriture occupe une place importante dans le revenu de la famille.

Tableau 5 : L'orientation des dépenses :

Dépenses par domaines	Effectifs	Fréquences
Nourriture	15	53,57%
Scolarité des enfants	7	25%
Habillement	6	21,43%
TOTAL	28	100%

Source : Enquêtes personnelles, Juillet – Août - 2020

L'analyse de ce tableau permet de voir de façon concrète l'orientation des apports des enfants travailleurs. Les dépenses relatives à l'alimentation occupent la proportion la plus importante (53,57%). Ensuite s'en suivent celles liées à la scolarité des enfants (25%). Enfin viennent les dépenses consacrées à l'habillement (21,43%). La décision sur l'orientation des dépenses dans la famille est le plus souvent la tâche des adultes. Les enfants sont d'emblée exclus des choix faits sur les dépenses. Cet état de fait montre que malgré la contribution des enfants, celle-ci ne leur permet pas d'avoir un avis sur l'orientation des dépenses. Ils sont laissés totalement à l'écart dans la prise de décision.

Au Sénégal en général, la décision et la gestion des biens familiaux reviennent souvent aux parents ou responsables de famille. Les parents et dans certains cas le tuteur ou le fils aîné représentent l'autorité de la famille. Cette forme d'organisation sociétale explique l'absence d'implication des enfants quant à l'orientation des dépenses familiales. Que les enfants soient pour ou contre, la décision revient toujours aux parents. C'est cet état de fait que tente de montrer une fille âgée de 13 ans vendeuse de banane lors qu'elle dit :

« Nous, on ne nous demande rien, nos parents disent que nous sommes des enfants. Et nous on ne dit rien même si on n'est pas d'accord c'est comme ça ».

Au vu de l'apport financier du travail des enfants, il serait important d'évoquer la perception des parents sur celui-ci. Les enquêtes ont révélé que l'apport financier des enfants est centré principalement sur trois aspects majeurs des dépenses familiales : la nourriture, la scolarité et l'habillement. Rappelons-

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

le ces trois aspects sont fondamentaux dans la recherche du bien-être et ainsi que du maintien de l'équilibre familial. La scolarisation par exemple, une famille doit avoir les moyens financiers pour offrir « une scolarisation adéquate » (article 28 et 29 de la CIDE) aux enfants afin qu'ils puissent poursuivre leurs études car ceci les éloignera du travail précoce. Et en plus, plus tard dans l'avenir, prétendre à un statut professionnel meilleur.

Ce qui n'est vraiment pas le cas à Néma 2 puisque les parents sous prétexte de la pauvreté décident de faire travailler très tôt leurs enfants afin qu'ils participent aux dépenses familiales. C'est cet apport financier que se satisfont les chefs de famille, heureux de constater la venue d'un revenu supplémentaire, qui alimente les rues de pas mal d'enfants à la vente de fruits divers. Ainsi affirme une femme veuve de six enfants âgée de 37 ans.

« Je trouve que le fait de faire travailler les enfants c'est bonne chose car ça nous permet de tenir le coup quel que soit les difficultés. Si je prends ce que mes enfants amènent et ce que moi aussi je gagne, avec ça j'arrive à payer leur scolarité, leur habillement et la nourriture. Sinon ça aller être plus dure pour nous ».

Il est clair que la participation financière des enfants occupe une place importante dans les dépenses familiales. Cette participation a de la valeur aux yeux des parents. C'est une source d'espoir et de réconfort pour les chefs de famille.

Chapitre 4 : LE TRAVAIL DES ENFANTS, QUEL IMPACT ?

A ce stade du travail, nous essayerons d'apporter des éclaircissements sur les enjeux du travail des enfants. Cela revient à nous intéresser aux conséquences directes du travail des enfants sur leur vécu et leur scolarité. Ainsi dans un premier temps, notre analyse portera sur les conditions et risques du travail des enfants. Dans un second temps, nous essayerons de voir le niveau de scolarisation des parents et des enfants. Dans un second temps et dernier de ce chapitre, nous allons nous consacrer à analyser les conséquences du travail sur la scolarisation des enfants. Pareillement au chapitre précédent, ici, le travail d'analyse sera notamment basé sur les données quantitatives comme qualitatives recueillies au cours l'enquête de terrain.

4. 1 Les conditions et risques du travail

Si le travail en soi est une nécessité et une forme d'épanouissement pour l'être humain, le travail des enfants est une atteinte à leurs droits les plus élémentaires et une atteinte à la dignité humaine. Les conditions de travail des enfants sont parfois néfastes pour leur santé, leur sécurité et leur développement.

4. 1. 1 Les conditions de travail

Le travail des enfants est un phénomène mondial. Les conditions dans lesquelles travaillent les enfants sont parfois néfastes. Non seulement leurs besoins élémentaires ne sont point satisfaits, mais aussi ils ne peuvent pas développer leur esprit créatif dans la mesure où ils n'ont pas de responsabilités surtout au début de leur apprentissage.

Les enfants travailleurs effectuent parfois des tâches assez pénibles et sont souvent victimes de violences physiques et mentales. Chez les enfants vendeurs, qui occupent la plus grande proportion des enfants travailleurs à Néma 2, les conditions de travail ne sont pas exemptes de reproche. On les rencontre dans les quartiers, au niveau des places publiques, dans les marchés, dans les gares routières, un peu partout dans la ville, à longueur de journée.

Les observations menées lors de nos recherches de terrains nous ont montré que les enfants vendeurs sont parfois sans chaussures, transpirant de sueur sous l'effet de la chaleur, attestant ainsi l'effort fourni et les distances parcourues. Certains d'entre eux font entre 10 à 12 heures de travail par jour et ils ne rentrent que vers 18 heures (sauf lorsqu'ils vendent tout leur produit avant l'heure).

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

« Moi quand je pars vendre le matin, je ne rentre que le soir. C'est vers 13 à 14 heures que je me repose sous un arbre. C'est à ce moment aussi que j'en profite pour grignoter. Ma tente m'a donné l'autorisation d'acheter de quoi manger. Je vends matin et soir en espérant gagner plus ou vendre tous mes produits », soutient une fille confiée, vendeuse de fruits âgée de 14 ans.

D'autres ne reviennent qu'à l'heure du repas (vers 13 heures) pour repartir vendre leurs produits vers 16 heures et revenir vers 19 heures. Le temps qu'effectuent ces enfants montre la pénibilité de cette activité.

Dans les ateliers de mécanique, de soudeurs métalliques, menuiseries, de tailleurs, etc. les enfants y passent de longues heures. Ces enfants sont également exposés car ils subissent souvent des blessures dues à une mauvaise manipulation de matériels et d'outils inadaptés à leur âge. La plupart de ces enfants font plus de 10 heures de travail par jour.

« Ici, on commence le travail à partir de 8 heures et on rentre vers 19 heures. On se repose rarement, tant qu'il y'a du travail on se repose que pour manger ou prier », soutient un jeune garçon mécanicien âgé de 11 ans rencontré dans un atelier de réparation de moto.

Ce témoignage vient attester le nombre d'heures que ces enfants effectuent par jour dans l'apprentissage de leur métier. Pourtant la convention des droits de l'enfant exige en son article 31, le repos et les loisirs. Au-delà des conditions difficiles de travail, les enfants qui travaillent dans les ateliers font face à d'autres problèmes. En effet, les données de terrain montrent réellement que la restauration à midi est souvent insuffisante. Cela se comprend lorsqu'on sait que le repas est habituellement pris en groupe (plus de 8 personnes autour d'un seul bol).

A cela, s'ajoutent la faible rémunération des enfants. En effet, la plupart des enfants travaillant au sein des ateliers comme apprenant ne reçoivent rien de la part de leurs patrons. Seulement une minorité reçoit de façon irrégulière une petite somme souvent utilisée pour le petit déjeuner (500f tous les trois jours, d'autres 1000 par week-end).

Pourtant, ces enfants ne jouissent d'aucune protection. Or l'article 32 de la convention des droits de l'enfant stipule que l'enfant ne peut accomplir des travaux dangereux ou qui nuisent à sa santé mais aussi à son développement. Mais comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, les conventions et les droits des enfants sont fréquemment bafoués par les parents et par les personnes qui les emploient pour des intérêts économiques.

4. 1. 2 Les risques du travail

« Nous subissons souvent des blessures dans le travail... »

Les risques au travail sont partout présents. Les risques auxquels les enfants travailleurs sont susceptibles d'être exposés peuvent être divers. Toutefois nous allons dresser une liste des risques habituellement évoqués par les enfants rencontrés lors de nos enquêtes et les risques identifiés grâce à des observations.

- **Risques mécaniques :**

Les enfants exposés à ces risques sont généralement des apprentis soudeurs, mécaniciens, tailleurs. Les accidents les plus fréquents chez ces enfants sont les brûlures des gaz d'échappement, les coupures et perforations.

- **Risques Physiques :**

La qualité de l'aire au sein des ateliers de travail reste à apprécier. La vibration des moteurs peut avoir un impact sur l'état de santé des enfants.

- **Risques chimiques :**

Les observations menées au sein des ateliers de travail montrent que les enfants apprenants notamment les apprenants mécaniciens, soudeurs travaillent sans protection. Ils sont souvent exposés aux produits chimiques (acide, huile...)

- **Hygiène :**

Les conditions dans lesquelles les membres des ateliers mangent sont assez délicates : les mains couvertes des produits nuisibles à la santé (huile et graisse).

- **Psychologiques :**

La majorité des enfants sont victimes d'agression physique ou verbale sur leur lieu de travail par leur patron et parfois par les clients. Lorsqu'un enfant endommage le matériel de travail, il est soit sévèrement puni (coup), soit il est agressé verbalement et parfois renvoyé.

- *Problèmes rencontrés par les enfants vendeurs*

Les enfants vendeurs sont ceux qui parcourent plus de distance. Cette activité qui consiste à vendre des produits alimentaires dans plusieurs lieux en longueur de journée les expose à d'énormes dangers :

les accidents, les agressions sexuelles, etc. Les filles sont plus touchées par ces agressions. Elles sont souvent victimes de manipulation et d'abus sexuels par des hommes plus âgés. Le témoignage fait par une femme dont la fille est victime d'abus sexuel atteste cet état de fait :

« Ma fille de 14 ans a été enceinte par un chauffeur qu'elle a connu au garage où elle vendait. Quand je l'ai su, cela m'a fait très mal. C'était comme si ma vie venait de s'éteindre d'un seul coup et je ne savais pas quoi faire ni quoi dire. J'avais des regrets. Nous avons contacté le gars par le biais d'une amie pour discuter avec lui et heureusement pour lui, il a assumé ses responsabilités. C'est comme ça que ma fille a cessé ses études. Nos filles nous aident beaucoup car leur apport économique est significatif, mais le problème c'est qu'elles sont souvent harcelées sexuellement ».

Comme tout travail, parfois il arrive que les enfants dans l'exercice d'une tâche endommagent le matériel de travail. Les enfants vendeurs subissent parfois des pertes dues à une erreur de calcul (lorsque l'enfant remet une monnaie à un client plus que la marchandise achetée) ou un endommagement de la marchandise (lorsque le plat tombe et que le produit est endommagé). Certains d'entre eux, sont obligés de rembourser la marchandise pour éviter d'être agressés verbalement par le propriétaire, par contre d'autres créent une histoire pour échapper à ces agressions dont ils sont souvent victimes.

4. 2 Lien entre travail des enfants et scolarisation

Le travail des enfants et la scolarisation de ces derniers sont deux questions liées s'il s'agit d'un travail socialisant qui prépare l'enfant à ses responsabilités futures. Diop. R.A (2010 : 18) affirme qu'au Sénégal, comme ailleurs en Afrique, le travail des enfants fait partie d'un processus de socialisation. Cependant, aujourd'hui le travail que l'on peut associer au système économique empêche, freine la scolarisation des enfants.

En effet, la scolarisation des enfants demande des dépenses. Car l'école publique est payante, la gratuité n'existe que sur les textes mais pas dans les faits. Il faut payer l'inscription scolaire, acheter les fournitures, des charges qui incombent directement aux parents. Et bien souvent au cours de l'année, d'autres dépenses peuvent venir s'ajouter. Ce qui le plus souvent en plus des actes de naissance exclut les enfants défavorisés et les conduit vers le travail.

La plupart des cas, les enfants qui associent travail et étude, réussissent rarement. Ils finissent parfois par abandonner l'un des deux. Et dans la majeure partie du temps, c'est le travail qui prend le dessus sur les études. Travail et étude sont souvent jugés incompatibles. Dans notre contexte, cette assertion semble être vraie. A la question quel handicap le travail des enfants a-t-il sur la scolarisation

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

de vos enfants, 50% des parents interrogés dont les enfants associent études et travail affirment que le travail des enfants constitue un frein à la l'évolution scolaire de leurs enfants.

Tableau 6 : conséquences du travail des enfants sur leurs études.

Catégories	Conséquences du travail sur les études
Parents dont les enfants ont abandonnés les études	<ul style="list-style-type: none">• Exclusion• Abondant
Parents dont les enfants associent travail et études	<ul style="list-style-type: none">• Détournement de l'enfant• Manque de motivation• Baisse des résultats• Retards répétitifs• Absences

Source : Enquêtes personnelles, Juillet-Août 2020

En effet, l'analyse des résultats de l'enquête révèle que souvent les besoins de survie des familles sont l'un des facteurs qui conduisent les enfants au travail. Ces enfants, déjà pénalisés au départ par le milieu social dont ils sont issus, voient leurs handicaps encore alourdis lorsque d'autres frais supplémentaires viennent s'ajouter aux frais relatifs à l'alimentation. Ce phénomène devenu de plus en plus fréquent dans la commune de Ziguinchor en particulier à Néma 2 favorise l'exclusion voire l'abandon de certains enfants.

Aujourd'hui, les enfants associant travail et étude restent un problème à Néma 2. Les week-ends, les jours fériés, les vacances scolaires, les heures où les enfants n'ont pas cours sont des moments opportuns pour faire travailler les enfants. Face ceci, constat nous nous posons la question à savoir : quelles sont les conséquences que cela peut avoir sur le cursus scolaire des enfants ?

Les conséquences du travail des enfants sur leur scolarité sont diverses. D'abord nous avons des absences et des retards répétitifs. En effet, certains enfants soutiennent qu'ils arrivent souvent en retard à l'école ou s'absentent. Plusieurs raisons expliquent ces retards ; le manque de temps de sommeil due à la fatigue vue les distances qu'ils parcourent par jour, l'heure qu'ils reviennent à la maison et l'heure qu'ils dorment la nuit. Surmenés, les enfants sont de moins en moins assidus à l'école. Ensuite, nous avons une faible participation au cours. Les enfants qui mènent des activités génératrices de revenu

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

participent peu au cours dans la mesure où leurs leçons ne sont pas apprises correctement par le manque de temps.

« Quand je descends à 18h, une fois à la maison, je me repose après le dîner à 21h, je commence à apprendre mes leçons. Mais, des fois je suis tellement fatigué que je dors sur la table. Alors je demande souvent à ma mère de me réveiller à 6h du matin pour que j'apprenne mes leçons avant d'aller à l'école. Quand elle me réveille à 6h matin, c'est comme si j'ai dormi 1 heures de temps de seulement ». Soutient une fille de 13 ans vendeuse de feuilles de menthe.

Enfin, l'abandon scolaire est également constaté dans le quartier. Ainsi, il ressort de nos résultats que le travail des enfants nuit leur scolarité. Le travail influe négativement sur leur parcours du fait qu'il les pousse à manquer l'école. C'est justement cette situation que décrit le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Heures de travail des enfants

Moment de travail	Effectifs	Fréquences
A la descente de l'école	18	18%
Week-end	25	25%
Jours fériés	14	14%
Pendant les vacances scolaires	31	31%
Tout le temps	12	12%
Total	100	100%

Source : Enquêtes personnelles, Juillet-Août 2020

Les vacances scolaires sont des périodes où l'on note également cette situation d'enfants travailleurs. L'analyse de ce tableau montre que sur les 100 enfants interviewés, 31% des enfants travaillent pendant les vacances scolaires. 25% des enfants travaillent les week-ends et 12% des enfants travaillent tous les jours. Il s'agit des enfants ayant abandonné. Les données de ce tableau révèlent également que 18% des enfants travaillent à la descente de l'école. Comme nous l'avons montré dans les paragraphes précédents, le fait d'associer étude et travail expose les enfants à l'abandon. Les propos d'une femme dont un des enfants travail à la descente de l'école vient conforter cette idée :

« Les parents et surtout nous les mamans, nous prenons le risque de faire travailler les enfants parce qu'on n'a pas le choix mais nous savons bien que ça peut détourner l'enfant de ce qui normalement devait être son chemin ».

4. 3 La part de la contribution des femmes dans les familles

Pendant longtemps, l'autorité de la famille africaine en général était reconnue aux hommes. La place des femmes au sein de la famille était peu valorisée. Le rôle de la femme se limitait aux tâches ménagères et à l'éducation des enfants. Ce constat a stimulé les réflexions autour des relations de genre dans les familles. Aujourd'hui, il semble émerger des femmes avec un leadership dans le milieu professionnel, mais également au sein du cadre familial. En plus de s'occuper de la vie de famille, elles sont généralement actives dans le secteur informel à travers le commerce de proximité. À Néma 2 nous voyons de plus en plus les femmes se substituées aux hommes dans la prise en charge des besoins familiaux

Les femmes contribuent doublement dans la vie de famille. Leurs activités extérieures (le commerce et le maraîchage) leur permettent de contribuer considérablement dans la survie économique du ménage. C'est en ce sens que certaines soutenaient que c'est avec le commerce qu'elles parviennent à assurer quelques fois la dépense quotidienne.

Pour celles qui travaillent au marché, il faudra attendre le temps d'écouler quelques produits afin de pouvoir faire des achats pour la nourriture. Cette forte implication des femmes va au-delà de la question financière. Elle nous invite à réfléchir sur le partage des rôles au sein des familles. A Néma 2, les femmes semblent plus impliquées dans les dépenses de leur famille. Les propos d'une femme chef de ménage tentent d'illustrer cet état de fait lorsqu'elle dit :

« Les hommes ne font que faire des enfants et après ils ne s'en occupent pas. C'est nous les femmes qui faisons tout pour nourrir les enfants et les nourrir eux aussi. Si tu leur demandes la dépense, ils te disent qu'ils n'ont pas d'argent et parfois même ils en font toute une histoire. Et quand les enfants leur demandent pour payer la scolarité ou pour acheter les fournitures, ils les renvoient chez nous ».

CONCLUSION

L'ampleur du phénomène que constitue le travail de millions d'enfants, préoccupe l'opinion mondiale et plus particulièrement africaine. Les organisations telles que l'OIT, le BIT, le CIDE, l'UNICEF, etc. se soulèvent pour lutter contre l'exploitation économique et contre les risques du travail des enfants mais également de réglementer celui-ci en définissant l'âge minimum d'admission à l'emploi.

La question du travail des enfants a fait l'objet d'opinions diverses quant aux causes de ce phénomène. Comme nous l'avons appréhendé dans cette recherche, les études portant sur cette question attestent que malgré les autres facteurs sous-jacents, la pauvreté est généralement présentée comme étant le facteur clé de la mise au travail des enfants. Pour une même question ou étude, les résultats de la recherche varient d'une situation à une autre.

Les explications sur le travail des enfants apparaissent sous plusieurs approches. Une approche déterministe de ce phénomène considère les enfants et les familles comme victimes de la pauvreté et de l'inégalité résultante du système de production. Une autre vision fait référence à la transmission des coutumes et des connaissances. Elle présente le travail des enfants comme un héritage entre génération et une pratique faisant partie du type particulier d'organisation familiale et communautaire. D'autres spécialistes ont évoqué l'inefficacité des institutions qui sont censées éloigner les enfants de l'univers du travail. Il s'agit de l'école et du système juridique. Le travail des enfants est aussi une question de choix opéré par les parents et se traduit par un arbitrage entre travail et éducation. Et enfin le défaut de mécanismes permettant d'assurer l'exécution des lois et des accords nationaux et internationaux sur le travail des enfants.

Nos recherches présentent des résultats qui entrent dans la vision déterministe. En effet, les résultats présentés prouvent que le travail des enfants est dû à la pauvreté. Celle-ci s'explique par la précarité du statut professionnel du chef de famille et du nombre d'enfants qui affectent directement le revenu familial. Ceci sur la base des données recueillies sur le terrain.

Au cours de notre analyse de la question du travail des enfants, nous avons tenté d'analyser et d'expliquer comment le statut professionnel et le nombre d'enfants au sein de la famille peuvent être des facteurs conditionnant la mise ou non au travail des enfants dans le quartier de Néma 2. Ce qui revient à faire ressortir l'influence du statut professionnel ainsi que le poids du nombre d'enfants sur le

revenu familial. Ceci dans le but de voir la place de la contribution financière des enfants aux dépenses familiales à Néma 2.

A cet effet, l'hypothèse face à cette problématique du travail des enfants consiste à dire que l'apport financier des enfants travailleurs occupe une place considérable dans les dépenses quotidiennes des familles. Cette hypothèse s'appuie sur quatre points essentiels constituant les hypothèses secondaires : la contribution régulière dans les dépenses familiales, la situation économique de certaines familles pousse les parents à envoyer les enfants au travail, les enfants écoliers qui pratiquent une activité économique arrêtent très tôt l'école et enfin les enfants travailleurs sont souvent victimes d'agression physiques et mentale.

Ces quatre points sont centrés autour de deux chapitres centraux regroupant l'essentiel des explications du travail. A travers l'analyse des résultats, le focus est mis sur les aspects liés à l'influence du statut professionnel et au poids du nombre d'enfants dans le revenu familial. Il était aussi question de répondre à la question essentielle du sujet. La question de la scolarité des enfants reste également une préoccupation face à ce phénomène. Ceci nous a permis de voir à quel point le travail peut avoir des conséquences sur la scolarité des enfants. Et dans la même logique les conséquences sur la santé des enfants demeurent une question importante.

Pour atteindre cet objectif, nous nous sommes basés sur deux approches : une approche quantitative respectant la logique des données matérialisées soit dans des tableaux soit à travers des graphiques et une approche qualitative qui vient étayer les informations par des discours à l'appui.

Ce travail d'analyse est rendu effectif en nous fondant sur l'analyse stratégique développée par Michel Crozier et Friedberg. Pour ces auteurs, à travers l'analyse stratégique, les comportements des acteurs s'analysent sous la forme de stratégies personnelles. En effet, la stratégie permet à chaque individu ou acteur de mobiliser des ressources afin d'intensifier sa situation et prétendre contrôler des zones d'incertitudes qui sont susceptibles de lui conférer un pouvoir. C'est de cette analyse stratégique que nous nous sommes appuyés pour comprendre comment face aux difficultés financières, les familles adoptent des stratégies pour assurer la survie et le bien-être de ses membres.

Les enquêtes ainsi réalisées sur le terrain, vont dans la logique de vérifier notre hypothèse : l'apport financier des enfants joue un rôle considérable dans les dépenses quotidiennes des familles. La confirmation de cette hypothèse s'est faite à travers l'interrogation sur des aspects : le statut professionnel et le poids du nombre d'enfant.

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

Concernant la mise au travail précoce des enfants, nous soulignons que c'est une stratégie de survie familiale. Cependant, cette recherche de survie à travers l'apport financier des enfants est souvent source de conséquences négatives sur la vie et la scolarité de ces derniers. Car les enfants qui travaillent rencontrent souvent des problèmes pour suivre correctement leur scolarité et finissent par abandonner.

Parlant de la vie et de la sécurité des enfants, aussi importante que la scolarité, ils sont sans aucun doute menacés. L'enquête a montré que les enfants sont confrontés à d'énormes problèmes dans le travail. A cet effet, la prise en compte de la santé, de la sécurité, du développement physique et mental de l'enfant ainsi que son éducation doit primer sur la recherche économique. D'où bien évidemment les conséquences évoquées tout au long du deuxième chapitre de la dernière partie du travail. Néanmoins, nous pouvons caractériser le phénomène comme une stratégie de survie.

En définitive, bien que les hypothèses émises ont été vérifiées et confirmées par les données de l'enquête, elles ne perdent pas pour autant leurs caractères provisoires. A cet effet, vue le caractère évolutif de la science, cette étude entre également dans cette logique de scientificité.

BIBLIOGRAPHIQUE

Ouvrages :

Bourdieu P. (1980). « *Le Sens pratique* », Paris : Les Editions de minuit.

Crozier M et Friedberg E. (1977). « *L'Acteur et le système. Les contraintes de l'action collective* », Paris : Edition du seuil.

Clairat O. (2007). « *L'École de Diawar et l'Education au Sénégal* », Paris : Éditions Harmattan.

Diedhiou P. (2011). « *L'Identité Joola en question (Casamance)* », Paris : Edition Karthala.

Diop R. A. (2010). « *Survivre à la pauvreté et à l'exclusion. Le travail des adolescentes dans les marchés de Dakar* », Editions KARTHALA, AfriMAP et CREPOS.

Dewerpe A. (1989). « *Le monde du travail en France 1800-1950* », Paris : Armand Colin.

Delorbe K. (2000). *Des enfants du XVIème au XVIIIème siècle.*

Jacquemin M. (2013). « *Petites bonnes* » d'Abidjan, Sociologie des filles en service domestique, Paris : Harmattan.

Schlemmer. (1996). « *L'enfant exploité : oppression, mise au travail, prolétarisation* », Paris : Éditions Karthala.

Articles :

Basu, K & Van. P.H. (1998). The economics of child labour, The American Economic Review, Vol. 88 (3)

Bhukuth, A. (2004). Le travail des enfants, Une Revue de la littérature Economique Récente, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines : (UVSQ). *Centre d'Economie pour l'Éthique de l'Environnement et de Développement* : (C3ED) UMR/C3ED, pp. 4-12

Diallo, Y. (2008). Les activités des enfants en Afrique subsaharienne : les enseignements des enquêtes sur le travail des enfants en Afrique de l'Ouest, ILO Working Internatioanl labour, p. 2-16.

Dumas, C & Lambert, S. (2008). Le travail des enfants : quelles politiques pour quels résultats ? Paris : Edition ENS rue d'Ulm, p. 81

Enquête Nationale (2005), Sur le travail des enfants (E.N.T.E.S)

Fisette, J & Salma, M. (1991). Le désengagement de l'Etat en Afrique et les initiatives locales : la naissance de nouvelles formes de partenariat, Cahier de géographie du Québec, Vol-35, n°95, pp. 349-368.

Invernizzi, A. (2003/4). Des enfants libérés de l'exploitation ou des enfants travailleurs doublement discriminés ? Positions et oppositions sur le travail des enfants. *Médecine et Hygiène*, Vol 27, pp. 459 à 481.

MA Diallo, L. Touré – 2021, Tensions urbaines et conflits dans les quartiers spontanés en Casamance : le cas de Néma II à Ziguinchor (Sénégal) pp. 88-92

MA Diallo, P Diémé – 2021, Etude de l'accès aux services de santé à Néma II, un quartier de Ziguinchor (Sénégal) p. 427

Meka' A C. B & Mbebi O. E. (2015/3). Le travail des enfants : uniquement un problème de Pauvreté ? Effet de la situation économique des ménages sur le travail des enfants au Cameroun en 2007, dans *Travail et Emploi*, (n°143), pp.5-19

Niang, A. (1996). Le secteur informel une réalité à réexplorer : ses rapports avec les institutions et ses capacités développantes, *CODESRIA, Afrique et Développement = Africa Development*, Vol XXI, Number 1, pp. 57-80

Leroy, A. (2009). Contre le travail des enfants ? Présupposé à débattre. *Alternatives Sud*, Vol.16. pp. 5-14

OIT, (1999). Les déterminants du travail et de la scolarisation des enfants : les enseignements des enquêtes biographiques du Burkina Faso et du Mali. Genève, Bureau International du Travail.

« Voici des enfants d'Afrique » Collectif-Enda Editions (Dakar), p 2.

Mémoires et Thèses :

BA, B.D. (2012), Les Apports de la géomatique dans la gestion des Inondations : cas de la commune de Ziguinchor, Mémoire de master 2, Département de géographie, UASZ.

Fouedjio, F. (2008). Travail des enfants de 5-14 ans et rendement scolaire au Cameroun, Maîtrise, Institut Sous Régionale Appliquée-Ingénieur statistique.

Kanhonou, H.J. (2010). La problématique du travail des enfants dans l'arrondissement de Godomey, Maîtrise, Université d'Abomey Calavi.

Ndao M. (2012). Dynamique et gestion environnementale de 1970 à 2010 des zones humides au Sénégal : étude de l'occupation du sol par télédétection des Niayes avec Djiddah Thiaroye Kao (à Dakar) et Saint-Louis, Thèse de Doctorat de l'Université de Toulouse 2, le Mirail (UT2 le Mirail), cotutelle internationale avec : l'Université Gaston Berger de Saint-Louis au Sénégal.

Quiroz, L. E. (2004). Les enfants travailleurs urbains au Mexique, Thèse Doctorat, Benemérita Universidad Autónoma Puebla Dirección de Fomento Editorial, Fomento Editorial BUAP

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

Sonko, O. (2016). L'Initiation joola ou Bukut à l'épreuve du développement local : cas du village de Mlomp (Blouf), Mémoire de master 2, Département de Sociologie, UASZ

Rapports

OIT, (2010). Le point sur le travail des enfants

OIT, (2010). Intensification la lutte contre le travail des enfants

Nations Unies, (2006). Fiche d'information n°10 sur les Droit de l'enfant

Convention Internationale relative aux Droits de l'enfant, (1989)

WÉBOGRAPHIE

NGUEYAP F., *Enfants d'aujourd'hui, diversité des contextes, pluralité des parcours* sur [books.google.sn › books](#), consulté le 7-02-2020 à 11h

GENDREAU F., *Travail des enfants, société civile et politiques publiques*, sur [horizon.documentation.ird.rf › pleins_textes_7 › b_fdi_03_05](#), consulté le 10/02/2020

SCHLEMMER B., *le dit, la mesure du « travail des enfants » et la question de la scolarisation*, sur [journal.openedition.org](#) › consulté le 10-09-2019

Le travail dans le monde-Humanium, sur <https://www.humanium.org> › *travail* consulté le 31/03/2020

Qu'est-ce que le travail des enfants (IPEC)-ILO, sur www.ilo.org › *ipecc* › *facts* › *lang-fr*, consulté le 07/02/2020

La servitude pour dettes est la forme la plus répandue, sur <https://news.sn.org> › *story* › 2016/09 › 343282-*la servitude-pour dettes-re*, consulté le 19/12/2019

Cours de droit.net. *Quelle est la définition juridique de la famille et de son droit ?*, sur [cours-de-droit.net › quelle-est-la-definition-juridique-de-la-famille-et-](#), consulté le 01-04-2020

Définition - Famille | Insee, sur <https://www.insee.fr> › *metadonnees* › *definition* 24/11/2019

Mouvement africain de jeunes travailleurs - Afric'Impact, sur www.afric-impact.org › *PDF* › *fiches_educatives* › *fiches_thematiques*

La servitude pour dettes reste la forme la plus répandue de ..., sur <https://news.un.org> › *story* › 2016/09 › 343282-*la-servitude-pour-dettes-re...19/12/2019*

L'UNICEF demande l'élimination de l'exploitation sexuelle des ..., sur <https://www.unicef.org> › *french* › *newsline* 20/12/19

LISTE DES FIGURES, ET TABLEAUX

FIGURES

Figure 1 : Carte localisation de la commune de Ziguinchor.....	32
Figure 2 : Carte de localisation du quartier de Néma II.....	33
Figure 3 : Le nombre d'enfants au sein de la famille	47
Figure 4 : Âge des enfants travailleurs.....	53
Figure 5 : Contribution des enfants aux dépenses familiales	54

TABLEAUX

tableau 1: Profession conjoint via contribution enfants	44
tableau 2 : Profession du chef de ménage via contribution enfants	44
tableau 3 : Niveau d'instruction des parents	45
tableau 4 : Les différents métiers ou travail des enfants	51
tableau 5 : L'orientation des dépenses	55
tableau 6 : Conséquences du travail des enfants sur leurs études	61
tableau 7: Heures de travail des enfants	62

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières

REMERCIEMENTS	II
SOMMAIRE	III
SIGLES ET ABREVIATIONS	IV
CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	5
1.1 Revue critique de la Littérature	6
1. 2 Problématique de recherche	14
1. 3 Objectifs de la recherche	20
1. 3.1 Objectif principal	20
1. 3.2 Objectifs spécifiques :	21
1. 4 Hypothèse	21
1. 4.1 Hypothèse principale :	21
1. 4.2 Hypothèses secondaires	21
1. 5 Justification du choix du sujet	21
1. 6 Définition de quelques concepts :	22
1. 7 Modèle théorique	28
2. 1. Présentation du cadre de l'étude	31
2. 1.1 Cadre général de l'étude	31
2.1.2 Définition et localisation géographique du cadre spécifique d'étude	32
2.1.3 La population ciblée- le quartier de Néma 2	33
2. 1.4 Écueils et contraintes	33
2. 2 Recherche documentaire	35
2.3.1 L'approche quantitative	36
2. 5 Difficultés rencontrées	40
2. 1 Les secteurs d'activité ou métier des parents	43
4. 1.1 Néma 2 : un quartier de pauvres	46
3. 1.2 Le travail des enfants : est-ce toujours un choix des parents	49
3. 1.3 Les différents types d'activités menées par les enfants	51
5. 1.4 L'âge des enfants travailleurs	52
3. 1.5 Apport financier des enfants aux dépenses quotidiennes	53
3. 1.6 Orientation des dépenses	55
4. 1 Les conditions et risques du travail	57
4. 1.1 Les conditions de travail	57
4. 1.2 Les risques du travail	59

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS
DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

4. 2 Lien entre travail des enfants et scolarisation	60
4. 3 La part de la contribution des femmes dans les familles	63
Bibliographie :	67

ANNEXES

ANNEXE 1 GUIDE D'ENTRETIEN

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX ACTEURS DE PROTECTION DE L'ENFANT

Thème 1 : Le travail des enfants

La discussion se portera sur les sous-thèmes ou aspects suivants :

Le profil du répondant

- ❖ Quel poste occupez-vous dans la structure ?
- ❖ Quelle est votre trajectoire professionnelle ?
- ❖ Depuis quand occupez-vous ce poste ?
- ❖ Quelles sont les motivations qui vous ont amené à travailler dans ce domaine ?
- ❖ Il y'a-t-il des fonctions antérieurement exercées ?

Thème 2 : Perception du travail des enfants

La discussion se portera sur les sous-thèmes ou aspects suivants :

- ❖ Quel est votre définition du travail des enfants ?
- ❖ Selon vous qu'est ce qui explique le travail des enfants ?
- ❖ Selon vous qui sont ces enfants qui travaillent ?
- ❖ Quel est le rôle de votre structure dans la protection de l'enfant ?
- ❖ Quel est votre appréciation du phénomène ?
- ❖ Quels sont les moyens mis en place pour vous accompagner dans la lutte contre le travail des enfants ?
- ❖ Quel est l'apport des acteurs communautaires ?

Thème 3 : Perception sur la place de l'enfant dans la société

- ❖ La discussion se portera sur les sous-thèmes ou aspects suivants :
- ❖ Quelle est l'appréciation globale du travail des enfants ?
- ❖ Quel est la nature de leurs interventions ?
- ❖ Il y'a-t-il un suivi dans leurs interventions ?

ANNEXE 2 QUESTIONNAIRE CHEFS DE FAMILLE

ENQUÊTE PORTANT SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS

Juin-Juillet-2019-2020-Université Assane Seck

Ce questionnaire est adressé aux chefs de ménage dans l'optique de comprendre la contribution des enfants travailleurs de 07 à 15 ans aux dépenses ménagères.

I-IDENTIFICATION

1. 1-Sexe?

1. H 2. F

Veillez répondre s'il vous plaît à toutes les questions

2. Quelle est votre situation matrimoniale?

1. Marié 2. Célibataire 3. Divorcé 4. veuf 5. autres (à préciser)

3. Votre âge est compris dans quelle intervalle?

1. [20-30] 2. [30-40] 3. [40-50] 4. [50-60] 5. [60 et plus[6. Ne sait pas

4. Quel est votre niveau d'instruction?

1. Élémentaire 2. Secondaire 3. Supérieur 4. Education religieuse
 5. jamais était à école 6. Autres (à préciser)

5. Si 'Autres (à préciser)', précisez :

II-SITUATION ECONOMIQUE DE LA FAMILLE

6. Quelle est votre profession?

1. Enseignant 2. Menuisier 3. Mécanicien 4. Maçon
 5. Tailleur 6. Ménagère 7. Soudeur métallique 8. Charretier
 9. Chauffeur 10. Chômeur 11. Autes (à préciser)

7. Quelle est la profession de votre conjoint(e)?

1. Enseignant 2. Menuisier 3. Mécanicien 4. Maçon
 5. Tailleur 6. Ménagère 7. Soudeur métallique 8. Charretier
 9. Chauffeur 10. Chômeur 11. Autes (à préciser)

III-TRAVAIL DES ENFANTS ET SCOLARISATION

8. Combien d'enfant y'a t-il dans la famille?

1. 1 2. 2 3. 3 4. 4 5. 5 6. 6 7. 7 8. 8 9. 9 10. 10
 11. Ne sait pas 12. Autes (préciser)

9. Si 'Autes (préciser)', précisez :

10. Combien de vos enfants sont inscrits à l'école?

1. 1 2. 2 3. 3 4. 4 5. 5 6. 6 7. 7 8. Autres (à préciser)

11. Si 'Autres (à préciser)', précisez :

12. Avez-vous des enfants qui travaillent?

1. Oui 2. Non

Aller à '22-Pensées sur le travail des enfants' si Enfants qui travaillent – "Non"

13. Si oui, combien?

14. Quel âge ont ces enfants qui travaillent?

1.]7-10] 2.]10-15]

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

15. Quel type d'activité ou métier font-ils ?

16. Pourquoi ?

17. Depuis combien de temps travaillent-ils ?

18. Quel est le lien de parenté que vous entretenez avec les enfants ?

1. Enfants biologiques 2. Enfants confiés 3. Autres (à préciser)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

19. Si 'Autres (à préciser)', précisez :

20. A quel moment les enfants vont au travail ?

1. A la descente de l'école 2. Week-end 3. Jours fériés 4. Pendant les vacances scolaires
 5. Tout le temps 6. Autres (préciser)

Vous pouvez cocher plusieurs cases

21. Que faites-vous quand l'enfant a des problèmes dans le lieu de travail ?

22. Que pensez-vous du travail des enfants ?

1. Normal 2. Pas normal 3. Pas du tout normal 4. C'est une obligation 5. Autres (préciser)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

23. Si 'Autres (préciser)', précisez :

24. Est ce que le fait que les enfants travaillent n'affecte pas le suivi d'étude ?

1. Oui 2. Non

25. Si oui, comment ?

1. Retards 2. Taux D'absentéisme 3. Mauvaises résultats 4. Exclusion

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

26. Si non, pourquoi ?

IV-PARTICIPATION DES ENFANTS AUX DEPENSES FAMILIALES

27. Ces enfants travaillent pourquoi ?

1. Pour la famille 2. Pour eux-même 3. Autres (préciser)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

28. Si 'Autres (préciser)', précisez :

29. Combien les enfants gagnent en moyenne ?

30. Combien les enfants contribuent en moyen dans les dépenses familiales ?

1. [100 à 500] 2. [500 à 1000] 3. [1000 à 1500] 4. [1500 à 2000] 5. [2000 et plus]

31. Comment est cette contribution ?

1. Journalière 2. Hebdomadaire 3. Mensuel 4. Autres (préciser)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

32. Si 'Autres (préciser)', précisez :

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

33. Comment est dépensé cet argent?

1. Nourriture 2. Scolarité des enfants 3. Habillement 4. Besoins personnels
 5. Ne sait pas 6. Autres (préciser)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum)

34. Si 'Autres (préciser)', précisez :

35. Est ce que les enfants ont leur avis sur le type de dépenses?

1. Oui 2. Non

36. Si oui, pourquoi?

37. Si non pourquoi?

38. Comment percevez-vous la participation des enfants aux dépenses familiales?

V-ECOLE

39. Quel est le niveau d'étude le plus élevé de vos enfants?

1. CI 2. CP 3. CE1 4. CE2 5. CM1 6. CM2 7. 6ème 8. 5ème 9. 4ème 10. 3ème

40. Est ce que le fait que les enfants travaillent n'est pas un handicap pour leurs études?

1. Oui 2. Non

41. Si oui, lesquels?

42. Si non, pourquoi?

ANNEXE 3 QUESTIONNAIRE ENFANTS

ENQUETE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS

Juillet-Août-2019-2020-Université Assane SECK

Ce questionnaire est adressé aux enfants travailleurs de 07 à 15 ans dans l'objectif de comprendre leur contribution aux dépenses ménagères.

I- IDENTIFICATION

1. Sexe

1. H 2. F

Veillez répondre s'il vous plaît à toutes les questions

2. Vous avez quel âge?

3. Êtes vous un enfant biologique ou orphelin?

4. Vous êtes de la région de Ziguinchor?

1. Oui 2. Non

II- TRAVAIL

5. Quel métier ou travail êtes-vous?

1. Mécanicien 2. Soudeur métallique 3. Menuisier 4. Tailleur 5. Apprenti
 6. Vente de fruits 7. Autres (à préciser)

6. Si 'Autres (à préciser)', précisez :

7. Est ce que c'est vous qui avez choisi ce travail?

1. Oui 2. Non

8. Si oui, pourquoi?

9. Si non, dans ce cas qui l'a choisi pour vous?

1. Votre père 2. Votre maman 3. Votre grand frère 4. Votre oncle 5. Votre tante 6. Autres (à préciser)

10. Si 'Autres (à préciser)', précisez :

11. Pourquoi

12. Depuis quand vous avez commencé ce travail?

13. D'habitude à quelle heure vous allez au travail?

1. Sept heures 2. Huit heures 3. Neuf heures 4. Dix heures 5. Autres (à préciser)
 6. Quinze heures 7. Sieze heures

Vous pouvez plusieurs cases

14. A quelle heure vous descendez d'habitude?

1. Dix sept heures 2. Dix huit heures 3. Dix neuf heures 4. Autres (à préciser)

15. Si 'Autres (à préciser)', précisez :

16. Est ce que vous avez des heures de repos?

1. Oui 2. Non

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

17. Si oui, lesquelles?

18. Si non, pourquoi?1

19. Quelle appréciation faites-vous de votre travail?

III- RISQUES DU TRAVAIL

20. Est ce qu'il vous arrive d'avoir des problèmes ou blessures au travail?

1. Oui 2. Non

21. Si oui, quels genres de problèmes ou blessures?

22. Comment faites-vous pour régler ces problèmes ou pour vous soigner en cas blessures?

23. Si vous endommagez du matériels qui paye?

1. Vos parents 2. votre patron 3. vous en personne 4. Autres (à préciser)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

24. Si 'Autres (à préciser)', précisez :

25. En cas de maladie qui prend en chage les frais de médicaments ?

1. Votre famille 2. Votre patron 3. Autre (à préciser)

Vous pouvez cocher plusieurs cases

26. Si 'Autre (à préciser)', précisez :

27. Est ce qu'il vous arrive que quelqu'un vous propose de l'argent ou un bien en échange d'un service?

1. Oui 2. Non

28. Si oui, quel service?

IV- TRAVAIL ET SCOLARITE

29. Êtes-vous inscrit (e) à l'école?

1. Oui 2. Non

30. Si oui, vous faites quelle classe?

31. Si non, pourquoi?

32. Êtes-vous une fois été inscrit(e) à l'école?

1. Oui 2. Non

33. Si oui, à quelle classe vous vous êtes arrêter?

1. CI 2. CP 3. CE1 4. CE2 5. CM1 6. CM2 7. 6ème 8. 5ème 9. 4ème 10. 3ème

LA CONTRIBUTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS AUX DÉPENSES FAMILIALES : CAS DU QUARTIER DE NÉMA 2 (ZIGUINCHOR)

34. Pourquoi?1

35. A quelle période vous effectuez ce travail?

1. Week-end 2. A la descente de l'école 3. Jours fériés 4. Vacances scolaires
 5. Autres (à préciser) 6. Chaque jour

Vous pouvez cocher plusieurs cases

36. Comment faites-vous pour allier travail et scolarité?

37. Comment faites-vous pour apprendre vos leçons le soir après une journée chargée au travail?

38. A partir de quelle heure du soir vous commencez à apprendre vos leçons?

V- CONTRIBUTION AUX DEPENSES

39. Est ce que votre patron vous donne de l'argent?

1. Oui 2. Non

La question n'est pertinente que si Métier ou travail fait par l'enfant Parmi "Mécanicien ; Soudeur métallique ; Menuisier ; Tailleur ; Apprenti"

40. Si oui, combien?

41. Quand est ce que votre patron vous donne cet argent?

1. Chaque jour 2. Chaque week-end 3. Autres (à préciser)

42. Si non, pourquoi et dans ce cas comment faites-vous pour gagner de l'argent?

43. Que faites-vous de cet argent?

1. Petit déjeuner 2. Repas 3. Vous le garder 4. Autres (à préciser)

Vous pouvez cocher plusieurs cases

44. D'habitude la valeur de la marchandise que vous vendez tourne au tour de combien?

1. [500-1000] 2. [1000-1500] 3. [1500-2000] 4. [2000-2500] 5. [2500-3000] 6. [3000-3500]
 7. [3500-4000] 8. [4000-4500] 9. [4500-5000] 10. [5000 et plus]

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum)

45. Combien contribuez-vous aux dépenses ménagères?

46. Est ce que vous avez votre mot à dire sur l'orientation des dépenses?

1. Oui 2. Non

47. Si non, pourquoi?

48. Quelle est l'appréciation de vos parents sur votre apport financier?

1. Satisfaisant 2. Pas satisfaisant 3. Autres (à préciser)

49. Si 'Autres (à préciser)', précisez :